

REPÈRES ÉCONOMIQUES AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes

PERSPECTIVES ANNUELLES

ÉDITO



Un fois de plus, nous pouvons constater la résilience de l'économie d'Auvergne-Rhône-Alpes qui parvient à amortir de manière remarquable les chocs successifs auxquels elle a été soumise : coûts des matières premières et de l'énergie, inflation, difficultés de recrutement, hausse des taux d'intérêt.

Dans un contexte géopolitique mondial qui s'est fortement tendu, il convient néanmoins de rester vigilants car tout porte à croire que nous sommes entrés dans une phase de ralentissement de la croissance.

Les politiques protectionnistes assumées des grands blocs économiques à l'échelle de la planète commencent à produire leurs effets : IRA américain, soutien massif par la Chine à son industrie automobile, écart persistant des coûts de l'énergie avec l'Inde ou les USA etc. Il est urgent qu'au regard de ces orientations stratégiques, l'Europe revoie de manière pragmatique son principe de concurrence parfaite qui ne correspond plus à la réalité qui l'entoure.

Par ailleurs, les politiques mises en œuvre par les Banques centrales depuis plus d'un an pour juguler l'inflation représentent mécaniquement un frein au développement économique. Le niveau des taux que nous atteignons aujourd'hui aura ainsi des conséquences sur l'ensemble de l'activité. En particulier, nous enregistrons en France une baisse de la consommation, moteur emblématique de la croissance de notre pays. Citons également le secteur du logement neuf dont la chute brutale des ventes et de la production est inquiétante à la fois par les conséquences sur notre économie en général (dont il représente presque 10 %) et par les répercussions sociales qui risquent de se produire puisque le manque d'offre ne permettra pas à nos concitoyens de se loger conformément à leur souhait.

Dans un environnement qui se durcit, le sujet de la compétitivité, que l'on avait quelque peu mis de côté en raison des multiples dispositifs d'aides qui ont permis aux entreprises de passer les périodes difficiles, va revenir sur le devant de la scène. Des écarts de prix de l'énergie allant de 1 à 4 avec certains pays ne sont pas soutenables pour notre industrie. De la même manière, le niveau de nos prélèvements obligatoires doit absolument baisser pour atteindre au moins la moyenne observée chez nos grands concurrents comparables.

Ce n'est qu'à ces conditions que la politique de réindustrialisation de notre territoire, que nous soutenons de toutes nos forces, pourra véritablement avoir lieu.

Je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui ont accepté de s'exprimer au titre de leurs fonctions respectives dans les pages qui vont suivre. Ce sont les acteurs de l'économie réelle qui sont tous les jours sur le terrain et il est donc primordial de les écouter.

Philippe GUERAND

Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

SOMMAIRE

P. 2 à 14
Perspectives 2023
Ce qu'ils en pensent
42 personnalités du monde économique livrent leur vision





Jean-Luc RAUNICHER,

Président du Mouvement
des entreprises de France
Auvergne-Rhône-Alpes

Faire confiance aux entreprises

Les crises se suivent et ne se ressemblent pas... Après la crise sanitaire liée au Covid-19, qui a mis notre économie sous cloche pendant près de deux ans, nos entreprises ont dû faire face, sur fond de guerre en Ukraine, à une envolée spectaculaire des prix des matières premières, puis de ceux de l'énergie. Un contexte qui a condamné la « mondialisation heureuse » et la « fin de l'histoire » : avec une pointe d'angélisme, on redécouvre depuis quelques mois que les nations, y compris au sein même de l'Union européenne, ont la plupart du temps des intérêts économiques et politiques divergents.

Et que la profonde désindustrialisation de notre pays, en marche depuis des décennies, ainsi que l'absence de vision stratégique de long terme, qui a coûté cher notamment à notre filière nucléaire, ont des conséquences lourdes et durables sur notre souveraineté économique.

Inflation générale et crise climatique sont désormais également au cœur de l'actualité. Avec des effets directs, d'un côté, sur le pouvoir d'achat et le climat social et, de l'autre, sur la prise en compte de l'impact global de l'activité humaine sur notre environnement.

Plus que jamais, nous devons faire confiance aux entreprises, au sein desquelles nous trouverons une bonne partie des solutions à tous nos problèmes. Plus des ¾ des Français ont une bonne opinion de nos PME, ETI et grands groupes, en nette progression depuis 20 ans.

Et pour cause : leur raison d'être a évolué avec la société, pour une croissance plus responsable, qui prend en compte l'ensemble des parties prenantes. C'est également en leur sein que s'amorcent les grandes transformations et innovations : sociale, digitale, climatique,...

Comme l'illustre la création par le MEDEF, début 2023, d'une toute nouvelle école, The Climate Factory, pour accompagner leur transition environnementale et la formation de compétences dédiées.



Daniel VILLAREALE

Président de la CPME
Auvergne-Rhône-Alpes

Transformations

Malgré le reflux positif de la crise sanitaire, l'année 2022 a été marquée par des éléments conjoncturels difficiles pour nos entreprises : désorganisation des circuits de production et d'approvisionnement, augmentation de l'endettement, pénuries récurrentes de main-d'œuvre...

La guerre en Ukraine est venue ajouter de l'incertitude et a engendré une crise énergétique sévère se traduisant notamment par une hyperinflation de l'énergie, avec le risque de bascule vers une inflation structurelle, phénomène nouveau depuis plus de 40 ans.

Les crises se sont ainsi succédées les unes aux autres et les effets se sont additionnés dans un espace-temps très restreint tel les « 7 Plaies d'Égypte » de l'Antiquité.

Pour autant, l'activité économique a tenu bon (+2,6 % de croissance en 2022) ainsi que le développement de l'emploi amenant notre pays à un niveau de taux de chômage à un point bas.

Dans notre belle région, la résilience de nos entreprises, leur agilité, leur capacité de réinventer leurs modèles économiques, ont été des éléments déterminants de leur résistance. Nos dirigeants, véritables « Héros Incognitos » des temps modernes, « Optimistes de volonté », se sont engagés avec conviction et talents dans des transformations créatrices de valeur avec le digital ou encore la transition écologique.

La CPME Auvergne-Rhône-Alpes souhaite mettre en avant et remercier les acteurs régionaux fortement engagés pour aider et accompagner efficacement les entreprises : État, Région Auvergne-Rhône-Alpes et Agence Auvergne-Rhône-Alpes, Réseau Régional des CCI et CCIR, Chambre Régionale des métiers,...

Notre action commune, animée d'un puissant esprit d'équipe ex : « G6 Relocalisation » souligne notre volonté et capacité à faire prévaloir avant tout le développement de nos entreprises et de notre Région. Cela constituera encore en 2023 un atout de premier plan.



Stéphanie PERNOD,

1^{re} Vice-présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, déléguée à l'économie, à la relocalisation, à la préférence régionale et numérique

1^{re} région industrielle de France, la région la plus attractive pour l'industrie

Première région industrielle de France avec 511 000 emplois industriels, la Région Auvergne-Rhône-Alpes soutient l'industrie grâce à plusieurs dispositifs. Le plan de relocalisation voté en 2021 prévoit 1,2 mds d'euros sur 6 ans. Grâce à celui-ci, depuis janvier 2022, ce sont 374 projets qui ont été identifiés représentant 8 700 emplois. Pour renforcer cette dynamique, la Région a tout juste voté son plan foncier. Celui-ci prévoit 100 millions d'euros sur six ans. La première mesure est la création d'un Syndicat Mixte sur la plaine de Saint-Exupéry qui pilotera de manière stratégique et efficiente le foncier dédié aux entreprises. Enfin, un nouveau fonds 100 % public régional viendra dès l'automne renforcer la capacité d'investissement de la région et sa filiale Auvergne Rhône Alpes Investissement, déjà dotée de 900 millions d'euros pour venir soutenir l'industrie et la relocalisation.



Jacques BLANCHET,

Membre du Directoire d'Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises

Notre force, c'est le collectif

Matières premières, coûts du transport, recrutement, énergie, foncier, gestion de l'eau, décarbonation... les défis rencontrés par nos entreprises, et en particulier nos industries, sont nombreux. Pour autant, les carnets de commande sont pleins, les investissements sont importants, la performance de notre industrie progresse significativement et Auvergne-Rhône-Alpes reste l'un des territoires européens les plus attractifs. C'est la solidité de notre écosystème, la cohésion entre les territoires et notre capacité à travailler ensemble qui font la dynamique de notre Région. Renforcer la référence régionale, former les talents et les fidéliser, décarboner nos usines, gagner à l'export ne se fera pas seul. C'est ce que nous faisons au quotidien au sein d'Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises avec pour priorité la consolidation de notre souveraineté industrielle.



Franck COLCOMBET,

Président du Directoire d'Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises

Priorité à l'industrie et à la relocalisation

En 2022, Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises a accompagné plus de 10 500 entreprises industrielles ce qui a conforté plus de 16 600 emplois et en a créé plus de 9 200. Ces entreprises ont investi plus de 1,9 Md€ sur le territoire régional. Ces quelques indicateurs démontrent notre engagement, et celui de la Région, en matière de développement industriel. Tous les indicateurs démontrent que le renforcement de notre souveraineté industrielle est en cours.

En 2022, nous avons identifié plus de 355 projets de relocalisation, représentant plus de 8 600 nouveaux emplois. Relocaliser, produire en Auvergne-Rhône-Alpes c'est possible et cela fonctionne. Poursuivre, accélérer et amplifier cette dynamique unique en France reste notre priorité en 2023. La force et le renouveau de notre tissu industriel seront un facteur déterminant de notre développement économique global dans les années à venir.



Yvan DEMARS,

Directeur Réseau Auvergne-Rhône-Alpes de Bpifrance

Les entreprises doivent poursuivre leurs investissements stratégiques (innovation, transition énergétique...)

Après une année 2022 qui a vu les entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes continuer d'investir, 2023 s'est ouvert dans un contexte plus incertain (énergie, taux d'intérêt...) qui ne doit pas freiner leurs investissements stratégiques. C'est le cas notamment de l'industrie qui, en innovant, modernisant son process, digitalisant, peut retrouver sa compétitivité et sa place sur un marché mondial en pleine mutation.

Bpifrance est fière d'accompagner les chefs d'entreprise dans cette réflexion d'avenir, basée, entre autres, sur une démarche de transition énergétique indispensable. À ce titre, notre banque publique opère pour la région un prêt dédié qui peut financer ce type de programmes jusqu'à 500 000 Euros.



Frédéric SZABO,

Directeur Interrégional Business France Auvergne-Rhône-Alpes / Bourgogne-Franche-Comté

Les solutions d'une internationalisation qui gagne sur tous les terrains !

Les entreprises régionales ont retrouvé le chemin de la prospection à l'étranger en s'adaptant aux contraintes et exigences des marchés et d'une géopolitique imprévisible, parfois brutale. Accompagnées par la Team France Export en région et Business France à l'étranger, les entreprises régionales accèdent à des solutions de préparation, de gestion des risques et de prospection orientées sur l'impact généré. Les chiffres en attestent, plus d'un millier d'entreprises régionales ont fait confiance à la TFE Auvergne-Rhône-Alpes en 2022 et l'on compte 21 192 exportateurs soit 13 % du total national. Malgré un contexte économique perturbé : le bilan 2022 des projets d'investissements étrangers créateurs d'emploi en Auvergne-Rhône-Alpes est un succès de l'attractivité régionale. Grâce la Team France Invest, la première région industrielle de France capte de nombreux projets du secteur des composants électroniques, sans oublier ceux de la santé, de la décarbonation et de la R&D, de quoi se réjouir pour 2023 et au-delà.



Kathie WERQUIN-WATTEBLED,

Directrice régionale Auvergne-Rhône-Alpes de la Banque de France

Entre resserrement monétaire et résilience de l'économie

Notre pays et notre région ont été très impactés en 2022 par les conséquences du conflit en Ukraine, entraînant une crise énergétique et des conséquences économiques en chaîne. L'inflation s'est imposée comme première préoccupation des Français, et le retour vers une inflation autour de 2 % est aujourd'hui un engagement fort de la Banque de France. Dans ce contexte, l'année 2022 a été caractérisée

par la résistance de l'économie avec une croissance française qui s'est avérée meilleure que prévu. La région a su tirer son épingle du jeu : les résultats de l'enquête de la Banque de France auprès de 4 300 entreprises témoignent du dynamisme du secteur des services, en particulier du tourisme, et de bons résultats au global pour les entreprises industrielles qui ont intensifié leurs investissements.



Vincent GAUD,

Président de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes

Des défis surmontables ensemble

2023 est, comme ces dernières années, marquée par de nombreux défis. Confrontés à la crise énergétique, l'inflation, des pénuries et des difficultés à recruter, les artisans restent positifs et inventifs pour s'adapter. Afin de valoriser l'image d'un artisanat audacieux, imaginatif et précurseur, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes lance auprès des artisans de toute la région : Artinov, le concours de l'innovation artisanale. Ce concours est la vitrine du savoir-faire, de la créativité et de l'agilité des entreprises artisanales. Pour mettre en valeur l'attractivité des métiers de l'Artisanat et l'excellence, auprès des jeunes en particulier, Lyon accueillera avec fierté la finale des WorldSkills en septembre 2023. Si les artisans s'adaptent, il convient d'être vigilant sur les mesures d'accompagnement et de soutien aux artisans. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes renouvelle son engagement en ce sens auprès des 227 300 entreprises artisanales. Elle est en ordre de marche pour relever tous les défis.



Gilbert GUIGNAND,

Président de la Chambre Régionale
d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Se projeter vers demain

En Auvergne-Rhône-Alpes, les aléas économiques impactent l'équilibre de nos exploitations. Si on y ajoute les aléas climatiques, le combat sur les prix payés aux producteurs reste plus que jamais d'actualité ! Dans ce contexte, nous avons réussi à nous projeter vers demain en coorganisant la concertation pour la future Loi d'Orientation Agricole. Nos propositions soulignent bien les priorités de notre agriculture régionale : la promotion des métiers, la formation initiale et continue et la qualité de vie au travail, le renforcement de l'installation et de la transmission des exploitations pour conforter le renouvellement des actifs, l'accompagnement face au changement climatique, notamment sur la gestion des phytosanitaires, du foncier, et le partage des usages de l'eau entre agriculture, collectivités, industries et acteurs des territoires. A nous maintenant d'agir pour renforcer la souveraineté alimentaire régionale et nationale et faire reconnaître la place essentielle des agriculteurs dans notre société !



Morane REY-HUET,

Président des Conseillers
du Commerce Extérieur de la France
du Comité Auvergne-Rhône-Alpes

**#France 2030 une opportunité
pour réindustrialiser nos
territoires !**

L'environnement économique des entreprises est fortement contraint par le prix de l'énergie malgré les amortisseurs. Le remboursement et l'amortissement des PGE font peser un risque accru sur nos entreprises fragilisées. Les tensions sur le marché de l'emploi sont réelles et toutes les fonctions sont touchées. Cependant, 2022 a été une année record en particulier pour les entreprises internationales limitant ainsi les risques associés à un seul marché. En 2023, les carnets de commandes

sont en hausse et une attention toute particulière est faite sur les enjeux de défaut de paiement. #France2030 est une opportunité pour réindustrialiser et accélérer la transition écologique de nos territoires. Nos entreprises se doivent d'être animées par l'excellence et continuer à se développer fortement à l'export en évitant de faire le jeu d'un emballement inflationniste. Ensemble pour « Faciliter » l'industrie vertueuse, « Financer » l'innovation et « Former » les talents de demain.



Les acteurs de l'Industrie



Olivier BALAS,
Président d'UNITEX
(Union Interentreprises Textile
Auvergne-Rhône-Alpes)

Après le rebond, l'inquiétude

Si les marchés de la mode, de la lingerie, de l'automobile et du bâtiment sont en recul en ce début d'année, ceux du luxe, de l'aéronautique, du médical et des EPI restent bien orientés. Malgré la relative baisse des prix ces derniers mois, l'énergie demeure un sujet de forte préoccupation pour toutes les entreprises textiles. Les ennoblisseurs sont également très inquiets vis-à-vis des restrictions d'eau à venir. Les fortes hausses des coûts d'énergie, des prix des matières premières et des salaires enregistrées ces derniers mois ont érodé les marges des entreprises. On relève enfin des problèmes d'approvisionnement sur certains fils (acétate, élasthanne, ...) qui obligent les acteurs à trouver de nouveaux fournisseurs, entraînant parfois des problèmes de qualité.



Jean-Christophe BAYSSAT,
Président de l'AFIPRAL
(Association des Fabricants
de l'Industrie Pharmaceutique
de la Région Rhône-Alpes)

Les industries de santé au cœur des transitions

En 2022, les Industries de Santé de la région Rhône-Alpes ont de nouveau relevé le défi d'une forte activité en sortie de crise sanitaire. Cette dernière a souligné la nécessité de souveraineté en matière de santé publique. Les investissements industriels sont nombreux dans la région : extensions de sites, installation de nouvelles lignes de production... Les industries de santé extrêmement dynamiques sur notre territoire ont plus que jamais besoin de compétences pour relever les défis ambitieux qui se présentent : pénuries de médicaments, défis de R&D, de digitalisation, de décarbonation, de formation aux métiers de demain, d'organisations du travail sont à relever dans un contexte réglementaire toujours très contraignant. La promotion et l'attractivité des métiers de la filière sont les priorités de la branche en 2023.



Guillaume BLANLOEIL,
Guillaume BLANLOEIL,
Président de l'Association Régionale
des Industries Agro-alimentaires (ARIA)
d'Auvergne-Rhône-Alpes

Comment la consommation des ménages va-t-elle évoluer en 2023 ?

L'année 2022 aura été marquée par une explosion sans précédent de nos coûts : matières premières, emballages, énergie, salaires. L'inflation sur les produits alimentaires est actuelle et nécessaire pour maintenir la rentabilité de nos entreprises. Mais une inquiétude demeure pour 2023 : comment le consommateur réagira-t-il à ces hausses substantielles ? Les premières tendances nous indiquent que les ménages arbitrent dans leurs budgets et que l'alimentaire risque d'être la variable d'ajustement. Alors que la souveraineté alimentaire devient un enjeu majeur, porté au plus haut niveau de l'État, notre rôle est de rappeler l'importance de préserver une alimentation française forte et de qualité, tout en étant respectueuse des ressources dont celle en eau qui sera l'enjeu majeur de demain. Cette souveraineté s'assure en préservant toutes nos entreprises, petites et grandes, sur l'ensemble de nos territoires.



Éric BULLE,
Président de l'UIMM
Auvergne-Rhône-Alpes (Union des
Industries et Métiers de la Métallurgie)

L'industrie résiste et embauche à un niveau record

L'industrie régionale est apparue plutôt résiliente face à la crise énergétique. L'activité a progressé sensiblement dans les matériels de transport (+11 %) alors qu'elle a plongé dans les secteurs de l'énergie. Les difficultés d'approvisionnement restent marquées. Face à l'emballement des prix énergétiques, le volume de la production dans la sidérurgie a sensiblement reculé. Celui mesuré pour les métaux non ferreux (aluminium, plomb, zinc, cuivre) a affiché une contraction de 7 %. Le niveau de charges des entreprises de la mécanique (enquête FIM) avec les principaux clients était globalement satisfaisant, notamment la chimie, la parachimie, la construction, l'agroalimentaire. Les flux de recrutement se sont montrés dynamiques dans la métallurgie où les embauches ont atteint un nouveau record fin 2022.



Les acteurs de l'Industrie



Franck COLCOMBET,
Président Aerospace Cluster
Auvergne-Rhône-Alpes

2023, le rebond

Notre filière vit un début d'année prometteur avec une demande soutenue, incarnée par le rebond du trafic aérien, et par le retour des méga-commandes. Les compagnies aériennes aspirent à restaurer leurs capacités avec des avions de nouvelle génération, premier pilier de leur stratégie de décarbonation. Pour satisfaire cette demande, la supply-chain est engagée dans une remontée des cadences et fait face à des enjeux de recrutements, plus de 2 500 postes à pouvoir en région, et d'approvisionnement. C'est dans ce contexte que se tiendra en juin le Salon du Bourget où se rendront plus de 140 établissements régionaux, accompagnés notamment par la Région et ses partenaires. Un salon placé sous le signe du rebond de la filière, de l'aviation décarbonée où seront présentées les technologies qui façonneront l'aéronautique de demain.



Bénédicte DURAND,
Présidente de POLYVIA
Auvergne-Rhône-Alpes

La plasturgie et les composites : une filière innovante, qui recrute et qui forme pour mieux répondre aux enjeux technologiques

Les 1 100 entreprises qui composent la filière plasturgie et composites en Auvergne-Rhône-Alpes sortent de crises plurielles (pandémie, pénuries et envolée des coûts des matières premières) et sont maintenant menacées par l'explosion des prix de l'électricité et l'inflation. La situation semble toutefois s'apaiser depuis début 2023. L'activité de la plupart des segments de marché stagne mais on observe un début de rebond pour l'automobile, les cosmétiques, le nautisme, la sécurité et la défense, avec des perspectives prometteuses pour les mois à venir. La plasturgie a également des défis importants à relever dans le cadre de la réglementation au regard de la Loi AGEC (Anti-gaspillage, Économie Circulaire) : recyclage, économie circulaire, décarbonation... Pour cela Polyvia soutient ses adhérents au travers d'actions régulières pour les accompagner d'un point de vue technique.



Corinne FARACE,
Corinne FARACE,
Déléguée Générale de TECHTERA,
Pôle de compétitivité Filière Textile

Techtera, source d'innovation textile

Les nombreux projets générés par l'industrie textile font la fierté de tout l'écosystème de la région Auvergne-Rhône-Alpes comme le reflètent les très bons chiffres 2022 : 24 projets de R&D ont été financés et labellisés par Techtera pour un budget global de 33 millions d'euros. Des projets, tels que AuraRefil qui entend produire un fil polyester recyclé en boucle fermée dans la région ou Caliméro qui vise à améliorer la durabilité du cycle de vie des industries biosourcées, prouvent encore une fois que les catalyseurs de la croissance se trouvent dans l'innovation collaborative. Générer des actions qui favoriseront le processus d'innovation et participeront au rayonnement de l'ensemble de la filière textile, tel est le projet que portera Techtera tout au long de ces prochaines années.



Julien FRANÇAIS,
Julien FRANÇAIS,
Président de TENERDIS, Pôle de
compétitivité Transition énergétique

Le monde de l'énergie entre dans une nouvelle époque

La guerre en Ukraine a mis rapidement en lumière un enjeu fort de souveraineté énergétique en Europe. Par ailleurs le coût de l'énergie est devenu un enjeu beaucoup plus central pour toute la société. Cette situation de crise crée toutefois de nouvelles opportunités. Les énergies renouvelables, en plus de préserver le climat futur, apparaissent tout d'un coup comme de vrais leviers de souveraineté. Sur le plan économique, ces énergies font également la preuve d'une plus grande compétitivité et d'une bien plus faible volatilité que leurs concurrentes fossiles. Enfin, les atouts de l'efficacité énergétique et de la sobriété ont été unanimement reconnus. La transition énergétique et les innovations qui l'accompagnent doivent donc encore plus nous réunir demain pour le futur de la planète, de notre société et de notre économie.



Les acteurs de l'Industrie



Jérôme GENESTE,
Président France Chimie
Auvergne-Rhône-Alpes

Chimie, une année 2022 fortement marquée par la crise énergétique européenne

Secteur industriel le plus impacté, la chimie en France et en Europe a connu un fort recul en 2022 de 3,3 % (- 6,2 % Europe), effaçant ainsi son rebond post-pandémie. Certains secteurs amont, plus particulièrement exposés, ont dû temporairement s'arrêter ou ralentir pendant que les volumes importés depuis les USA montaient en flèche. La filière se maintient en tête des secteurs industriels exportateurs (81 Mds €), grâce aux activités aval savons/parfums/cosmétiques portés par l'export. La dynamique de transformation pour une économie souveraine et décarbonée se maintient avec une forte hausse des investissements encore portée par les plans de relance mais pourrait s'essouffler sans amélioration de la visibilité sur les prix de l'énergie et des mesures additionnelles fortes.



Gilles Le CARRE,
Président de CARA
Auvergne-Rhône-Alpes, Pôle de
compétitivité Mobilité-Transport

Transition technologique, modification profonde des usages, nouvelles réglementations : tous les acteurs de la mobilité doivent composer avec de nouvelles exigences

La mobilité des personnes et des marchandises a toujours été un élément déterminant pour les territoires et les entreprises. Elle est à l'intersection d'enjeux économiques, sociaux et environnementaux. La digitalisation de l'économie et de la société s'est accélérée notamment avec l'essor de la mobilité en tant que service (MaaS). La décarbonation est devenue encore plus prégnante pour lutter contre le réchauffement climatique. Elle s'est couplée à un impératif de sobriété, en raison des problèmes d'approvisionnement énergétique. C'est le rôle de CARA d'accompagner les entreprises face à tous ces enjeux, sur six filières complémentaires : automobile, véhicule industriel, transport aérien guidé, transport fluvial, ferroviaire et mobilités actives.



Jacques LE DOUCEN,
Président du pôle de compétitivité
CIMES

Le développement industriel pénalisé par le manque de compétences

Après deux années difficiles (pénurie de matières premières, forte hausse des coûts de l'énergie...), la situation des entreprises semble en voie de stabilisation. La restauration des marges est en cours, notamment grâce à l'efficacité des mesures gouvernementales prises au fur et à mesure des crises. Les volumes d'activité restent importants dans la plupart des secteurs industriels avec une visibilité à un an correcte. Quelle que soit leur taille, nos entreprises souffrent toujours du manque de personnel. Les compétences dans les métiers industriels restent rares et les candidats font jouer la concurrence, d'où des prétentions salariales en hausse qui déstabilisent des grilles de salaires des PME. Cette situation est un facteur clé pour l'enjeu de réindustrialisation et de souveraineté de la France.



Florent MONIER,
Président de la FIM
Auvergne-Rhône-Alpes (Fédération des
Industries Mécaniques)

Industries mécaniques : des perspectives stables

En 2022, le chiffre d'affaires des entreprises mécaniciennes en Auvergne-Rhône-Alpes est de 29 milliards d'euros, en hausse de 9,8 % par rapport à 2021. La croissance en volume est cependant quasi nulle (+ 0,5 % par rapport à 2021), conséquence de la hausse des coûts de l'énergie. En 2023, les investissements productifs, déjà moteurs de la croissance en 2022 (+ 3,3 % en volume) devraient continuer à soutenir l'activité. Les prévisions d'investissements devraient s'intensifier dans l'aéronautique, les équipements électriques, électroniques, informatiques, dans le secteur de la pharmacie et de façon plus modérée dans l'automobile. Les investissements seront moins importants dans les autres secteurs (agroalimentaire, machines et équipements, chimie et industries lourdes). 2023 devrait être marquée par une poursuite de la hausse du chiffre d'affaires et un maintien du volume d'activité. Le coût encore élevé de l'énergie et la potentielle hausse des salaires liée à l'inflation réduisent les perspectives de croissance.



Les acteurs de l'Industrie



Jérôme MONTANE,

Président de l'UNICEM
Auvergne-Rhône-Alpes
(Union nationale des industries
de carrières et des matériaux de
construction)

Une grande prudence pour 2023 !

Les industries de carrières et matériaux ont été touchées par les fortes augmentations des coûts des énergies mais également ceux des pièces nécessaires à l'entretien des outils industriels. Dans ce contexte l'activité est en légère baisse des volumes par rapport à 2021 avec pour le béton prêt à l'emploi -1,8 % et pour les granulats, plus marquée avec -5,8 %. Compte tenu de la forte baisse enregistrée des permis de construire, les perspectives à venir nous incitent à la prudence. En effet, nous enregistrons depuis le début de l'année une baisse de l'ordre de 12 à 15 % sur la production de béton prêt à l'emploi et celle des granulats. La gestion de l'eau et la mise en place de la REP Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment sont également nos sujets d'actualité.



Philippe SANS,

Président de Lyonbiopôle,
Pôle de compétitivité Santé

**2023, une année enrichissante
pour l'écosystème Innovation
santé animé par Lyonbiopôle
Auvergne-Rhône-Alpes**

© Jean Folsco

Lyonbiopôle a été labellisé pour la phase V des pôles de compétitivité ce qui renforce son ambition de poursuivre ses actions en faveur des entreprises et de l'émergence des projets innovants en matière de santé. La pandémie Covid-19 a mis en évidence la vulnérabilité de notre système de santé et la situation de dépendance sanitaire de la France. Pour y remédier, l'état a créé l'Agence pour l'Innovation en Santé et lancé un Appel à projets pour faire émerger des bioclusters dans le cadre du Plan Innovation Santé 2030. Le projet en infectiologie porté par le pôle vient d'être retenu ce qui est une très bonne nouvelle ! Ce biocluster implanté à Lyon créera un cadre propice à l'innovation en maladies infectieuses et permettra d'accélérer la dynamique entrepreneuriale autour de cette thématique.



Joël VIRY,

Président de POLYMERIS,
Pôle de compétitivité des Caoutchoucs,
Plastiques & Composites

**Polymeris, accélérateur
d'innovation des secteurs
de la plasturgie, des composites
et des caoutchoucs**

Fortement ancré en Auvergne-Rhône-Alpes, le pôle de compétitivité Polymeris s'appuie sur 15 ans d'expertise dans l'accompagnement des entreprises, avec une connaissance approfondie des techniques et des marchés de demain. Fort d'un réseau de 500 membres (dont 270 dans la région), il est l'unique pôle de compétitivité français dédié aux caoutchoucs, plastiques et composites. Sa feuille de route est centrée

sur trois grands axes : l'économie circulaire, l'industrie du futur et les matériaux avancés. Il vise à mettre en œuvre des services pour susciter et promouvoir l'innovation auprès de toutes entreprises de la filière. Polymeris a pour ambition d'amplifier sa présence en Europe et à l'International en s'appuyant sur des partenariats renforcés avec des clusters internationaux de référence.



Les acteurs de la Construction



Pierre BERGER,

Président de la FRTP
Auvergne-Rhône-Alpes (Fédération
Régionale des Travaux Publics)

Les Travaux Publics confiants malgré le contexte inflationniste

Concernant le volume d'activité, le bilan 2022 est positif pour le secteur des Travaux Publics. Toutefois le contexte inflationniste a impacté les résultats et pèse toujours sur les trésoreries des entreprises. Elles constatent par ailleurs une baisse du volume d'appels d'offres sur certains territoires, les investissements publics étant rognés pour compenser la hausse des coûts de l'énergie notamment. Malgré tout, de belles perspectives se dégagent avec des métropoles dynamiques (lignes de tramway à Lyon, projet InspiRe à Clermont-Ferrand), l'entretien des canalisations d'eau enfin considéré comme indispensable, ou les investissements conséquents d'ENEDIS. Ainsi, la profession reste confiante, en perpétuelle recherche de nouveaux collaborateurs et largement engagée dans la décarbonation de ses activités et des infrastructures.



Samuel MINOT,

Président de la FFB
Auvergne-Rhône-Alpes (Fédération
Française du Bâtiment)

Une récession majeure menace le bâtiment !

Malgré la crise Covid, puis celle des matériaux, les difficultés de recrutement, l'explosion des prix de l'énergie et le retour de l'inflation, les entreprises, bien que fragilisées, sont jusqu'à présent parvenues à résister. Elles sont aujourd'hui à un point de bascule avec des défaillances en progression de 44 % sur le début de l'année, dans un secteur où une récession majeure menace de s'installer durablement. La chute de la construction neuve de logements s'accroît fortement sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt, qui désolabilise ménages et investisseurs, et des politiques d'aménagement qui réduisent drastiquement les permis de construire. Cette crise gagne maintenant le secteur de la réhabilitation où l'équilibre entre les contraintes normatives et l'accompagnement financier des rénovations thermiques se dégrade. 15 000 emplois directs sont en jeu dans notre région et une crise sociale majeure du logement se profile. Les propositions sont sur la table. Il est plus qu'urgent de prendre conscience que le bâtiment constitue un levier incontournable de l'économie de nos territoires.



Hervé SIMON,

Président de l'Union Régionale
Auvergne Rhône Alpes de la Fédération
des Promoteurs Immobiliers

Le secteur du logement collectif neuf est dans une crise profonde

Sur la région Auvergne-Rhône-Alpes et d'une manière générale en France, un recul sévère des réservations est constaté pour l'année 2022 mais également pour le premier trimestre 2023. Cette chute touche, à la fois, les ventes aux investisseurs particuliers, les ventes aux propriétaires occupants et les ventes en bloc aux bailleurs sociaux. L'augmentation des prix de vente liée à l'augmentation des coûts de construction et la détérioration des conditions de financement

des acquéreurs accentuent fortement les difficultés d'écoulement commercial, évinçant l'accès à la propriété des primo-accédants. À cela s'ajoutent les difficultés d'obtention des permis de construire, entraînant une baisse significative de logements neufs mis en vente et une carence d'offre constatée dans de nombreuses communes. La relance immédiate et volontariste de la construction neuve est plus que jamais nécessaire pour juguler cette crise du logement.



Les acteurs du Commerce et des Services



Nadine ANNELOT,
Présidente Régionale
Auvergne-Rhône-Alpes de Mobilians

Une demande de mobilité influencée par des enjeux techniques, écologiques et économiques

Si nos manières d'échanger sont en constante évolution, nous restons dépendants des enjeux liés à la mobilité, aux déplacements. Pour autant, le regard que nous portons sur notre manière de nous déplacer évolue, emportant avec lui des modifications radicales de notre comportement. Les décisions politiques sur le sujet et la prise de conscience des enjeux écologiques conduisent à une transformation profonde de la demande de mobilité qui influence le modèle économique du secteur du commerce, de la réparation et des services de l'automobile. Nombre de nos clients sont demandeurs de dispositifs technologiques de pointe en matière de sécurité, de connectivité voire de conduite autonome. Si les constructeurs de véhicules sont en mesure de proposer des équipements de haute performance, la capacité de nos clients à en assumer les conséquences financières restera-t-elle au rendez-vous ? Ce sera un élément essentiel de notre mobilité à tous dans les années à venir.



Maxime DUPREZ,
Président de l'ADIRA
(Association pour le Digital & l'IT
en Région Auvergne-Rhône-Alpes)

Entre perplexité et révolution !

2022 a été l'année des records notamment pour les entreprises numériques (Editeurs, ESN, Conseil) avec des croissances allant de 5 % à 11 % notamment pour les éditeurs et plateformes cloud. Signe et conséquence de la transformation à marche forcée des entreprises utilisatrices qui ont investi dans leur digitalisation, leurs réseaux et matériels et évidemment pour leur cybersécurité. 2023 s'annonce inégal



Odile DUBREUIL,
Présidente de l'Ordre des experts-
comptables Auvergne-Rhône-Alpes

Les experts-comptables aux côtés des entrepreneurs

Dès le 1^{er} juillet 2024, la facturation électronique s'imposera aux entreprises assujetties à la TVA pour la collecte de factures. Les experts-comptables, premiers conseillers des chefs d'entreprise, accompagnent déjà les entrepreneurs dans la mise en place de cette réforme. L'Ordre travaille en étroite collaboration avec les institutions régionales pour sensibiliser les dirigeants à cette réforme. Autre priorité de l'ordre : la lutte contre l'exercice illégal de la profession, mission de service public puisqu'il s'agit de protéger les tiers contre les faux « experts ». Je tiens à rappeler que seul un expert-comptable inscrit à l'Ordre est bien expert-comptable et peut, à ce titre, effectuer des prestations comptables à titre indépendant. Enfin, l'Ordre intensifie sa mission de détection et de prévention des difficultés des entreprises, en collaboration avec les tribunaux de commerce et l'ensemble des acteurs économiques sur toute la région.

avec un gel de budgets IT pour les acteurs impactés par le ralentissement économique aux États-Unis et une certaine perplexité allant jusqu'à des plans de licenciements forts dans les grandes ESN. Malgré une pénurie de compétences latente, le secteur reste éminemment porteur et vecteur de révolutions avec une année 2023 historique marquée par l'essor des Intelligences Artificielles génératives.



Les acteurs du Commerce et des Services



Sylvain FATTON,
Président Rhône-Alpes
de la Fédération des Entreprises
de Transport et Logistique (TLF)

2022, une bonne année

2022 a été dans l'ensemble une bonne année pour le secteur du transport et de la logistique. Les volumes transportés à l'international comme en national sont restés soutenus. La hausse des carburants en début d'année a perturbé le secteur du transport routier. À la demande des fédérations professionnelles, l'état a soutenu les entreprises par le versement d'une aide exceptionnelle. La demande de l'e-commerce est restée dynamique. Les problèmes de recrutement et d'achat de matériels roulants ont persisté tout au long de l'exercice, dans un contexte inflationniste et continu. Grâce à leur résilience, les professionnels du secteur ont réussi à maintenir un niveau satisfaisant de leurs résultats.



Philippe GIRAUD,
Président de Prism'emploi
Auvergne-Rhône-Alpes

Le point sur le secteur du travail temporaire

L'activité des agences d'emploi en Auvergne-Rhône a augmenté en 2022 de 3,7 % de façon homogène sur les grands secteurs d'activité (industrie, BTP, commerce, transport-logistique et services) et les catégories socioprofessionnelles (ouvriers qualifiés et non qualifiés, employés et cadres). L'activité recrutement (CDI-CDD pour le compte d'entreprises clientes) représente 15 % des 98 700 recrutements réalisés au niveau national. Les deux premiers mois de l'année 2023 sont marqués par une baisse de l'emploi intérimaire de - 3,6 %, qui touche les grands secteurs d'activité. Malgré ce fléchissement de l'emploi intérimaire, une forte dimension territoriale aux emplois non pourvus subsiste à la fois sur les postes qualifiés et non-qualifiés.



Eric GUILLAUMOT,
Délégué Régional APEC
Auvergne-Rhône-Alpes

**2022 une année record pour
l'emploi cadres, 2023 une
stabilisation à très haut niveau**

33 000 embauches ont été réalisées en 2022 en Auvergne-Rhône-Alpes soit 15 % de plus qu'en 2021, une tendance qui a concerné tous les secteurs. Pour 2023, même si les incertitudes restent nombreuses, la dynamique devrait se poursuivre (+ 2 %), la région restant une des mieux orientées notamment grâce à de nombreuses entreprises à forte valeur ajoutée,

tant dans les services que dans l'industrie, secteurs qui sont les moteurs de l'emploi cadres. Revers de la médaille : les tensions de recrutement devraient rester à haut niveau, la plupart des entreprises (8 sur 10) s'attendant à de fortes difficultés. Dès lors, notamment dans les petites structures, la fidélisation des cadres pourrait devenir un enjeu majeur.



Les acteurs du Commerce et des Services



Pascal GUSTIN,
Président SYNTEC Auvergne-Rhône-Alpes

Abattre ou contourner le mur de défis

Les prévisions 2022 se sont avérées globalement exactes pour les branches de la Fédération Syntec (Ingénierie, Numérique, Conseil, Formation Professionnelle et Événementiel). Le poids macroéconomique de Syntec est majeur en Auvergne-Rhône-Alpes : plus de 130 000 salariés pour un CA de près de 16 Mrds €. Une croissance freinée par des contraintes de recrutement. L'impact de la guerre en Ukraine et du prix de l'énergie a été modéré. En 2023, on constate un ralentissement en France avec des investissements matériels et immatériels plus prudents. Les difficultés de recrutement persistent mais varient en fonction des secteurs. Les besoins restent considérables (réindustrialisation, transition énergétique et numérique, transformation des emplois et des compétences...). L'importance et le volume de ces défis sont tels que la profession, qui s'est engagée à y répondre, souffre toujours d'un déficit de compétences mais aussi d'un manque de reconnaissance de la sphère publique.



Olivier LAVERLOCHÈRE,
Président de l'association M ton Marché

Une dynamique positive à consolider pour nos marchés

Le commerce non-sédentaire sur la région Auvergne-Rhône-Alpes est, ces dernières années, dans une phase de croissance sur la partie alimentaire, liée à un besoin de la population de recentrer sa consommation sur le local. Les clients plébiscitent les marchés pour un approvisionnement mêlant proximité, saisonnalité et qualité. Il est néanmoins important de continuer le travail de valorisation et d'accompagnement de nos marchés. Nos marchés ont besoin d'une communication accrue et d'animations commerciales dédiées, les déplacements ou réorganisations de marchés doivent être réfléchis en amont, nos professionnels sont en attente d'accompagnement également (sujet des ZFE, investissements matériels, formation). Avec nos partenaires, nous faisons le maximum pour travailler sur ces thématiques.



Philippe MADELRIEUX,
Président de la FNAIM Rhône-Alpes

Le marché immobilier vit et bouge... !

Après un nombre exceptionnel de ventes réalisées en 2021 et 2022 la tendance est à la baisse. Nous constatons une baisse du volume des ventes de 4,4 % sur le plan national qui se traduit en Auvergne par une baisse de 0,9 % et de 1,7 % en Rhône-Alpes. Les prix ont largement augmenté mais affichent une tendance à la baisse depuis fin 2022 début 2023. À noter que 16,1 % des DPE réalisés sur la région Auvergne-Rhône-Alpes sont en F et G. Le resserrement des octrois de crédits bancaires, l'augmentation

des coûts des matériaux n'encouragent pas à la transaction. Toutefois le marché locatif se tend et l'investissement séduit. Le parc se raréfie avec les sanctions apportées aux DPE G puis F. Ne va-t-il pas y avoir à court terme un manque de logements louables ??? Le calendrier de rénovation énergétique demandé par le gouvernement n'est pas tenable, la FNAIM monte au créneau pour éviter une crise du logement !!! Gageons que son président fédéral, Loïc Cantin, soit entendu !



Les acteurs du Commerce et des Services



Christophe MARCAGGI,
Président de l'Union Nationale
des Professions Libérales (UNAPL)
Auvergne-Rhône-Alpes

Les professionnels libéraux prêts à relever les défis de 2023

L'Union nationale des professions libérales (UNAPL), qui regroupe 67 organisations représentatives, est particulièrement attentive à la situation économique des entreprises libérales et appelle à la vigilance. Dans un contexte d'inflation à 5,4 %, l'activité de ces professions s'est contractée de 3,4 % sur l'année 2022. Le chiffre d'affaires est revenu au niveau d'avant-Covid mais les perspectives pour 2023 interpellent. 20 % des professionnels libéraux prévoient une activité en baisse au 1^{er} trimestre 2023 contre 13 % une activité en hausse. Les professions dont l'activité était à l'arrêt pendant la pandémie de Covid, évoluant dans un milieu très concurrentiel, et celles dont les tarifs sont régulés, sont particulièrement touchées par l'inflation. L'UNAPL souhaite l'introduction de clauses de revoyure annuelles pour ces dernières. Elle s'inquiète aussi de la fin du dispositif « zone de revitalisation rurale » en 2023, dispositif permettant de bénéficier d'aides et d'exonérations fiscales. La qualité de dialogue établie avec le gouvernement devrait permettre d'obtenir des avancées.



Frédéric MAUREL,
Président de Lyon Place Financière

Clap de fin pour l'endettement quasi gratuit !

Voici le retour des intérêts financiers, de la nécessaire optimisation du résultat financier, de la recherche du financement le plus adapté. Comment répondre aux besoins de financement des entreprises ? Comment articuler un besoin de financement entre le monde bancaire, le capital investissement et le financement par les marchés ? Comment intégrer la notation RSE - ESG qui devient une exigence pour le financement de demain ? Et que faire de sa trésorerie dans un environnement de marchés financiers difficilement déchiffrable et imprévisible ? Des enjeux majeurs pour 2023 ! Lyon Place Financière se mobilise plus que jamais pour animer une communauté d'acteurs engagés pour une finance responsable au service des entreprises et du territoire.



Séverine MICHAUD,
Présidente de la Fédération Nationale
des Transports Routiers
Auvergne-Rhône-Alpes

Transports routiers : des solutions concrètes et fiables pour accompagner la transition énergétique

Le secteur du transport routier est composé de 6 500 entreprises qui emploient 70 000 salariés en Auvergne-Rhône-Alpes. En dix ans la profession a réduit de 80 % ses émissions de particules fines. Aujourd'hui, les poids lourds représentent 3 % de l'ensemble de la circulation en France. Ils émettent 3 à 6 fois moins de gaz polluants que les véhicules légers. Malgré la succession de crises, les entreprises ont continué d'investir pour réduire leur impact environnemental. Pour répondre aux exigences draconiennes des métropoles, pour accéder dans les ZFE et les ZTL (zones à trafic limité) les entreprises doivent acquérir de nouveaux matériels ! Le prix des véhicules utilisant de nouvelles énergies est exorbitant. Un poids lourd électrique coûte 5 fois plus cher qu'un PL thermique ! Les offres des constructeurs sont très limitées. Quid des délais et du coût des nouvelles énergies ? Qui va payer ces surcoûts ? La profession a besoin de visibilité pour poursuivre sa transition énergétique. Le gouvernement doit accompagner les entreprises et prendre des décisions en adéquation avec la réalité économique du secteur.



Didier PARISET,
Président du Comité
des Banques Auvergne-Rhône-Alpes

Les banques au cœur des projets de la région

Les entreprises et les ménages de notre région doivent composer avec des incertitudes liées à l'inflation, au ralentissement de la croissance et le contexte géopolitique. Pour autant, chaque jour, des projets sont envisagés, qu'il s'agisse de développement économique de la région ou de nouvelles énergies renouvelables, de rénovation des bâtiments ou d'acquisition de sa résidence. Les banques d'Auvergne-Rhône-Alpes et leurs 30 000 salariés accompagnent chaque jour en proximité ces projets avec plus de 300 milliards d'euros de crédits dont plus de 190 milliards pour l'habitat des particuliers. Dans ce contexte dynamique et de transformations majeures, le financement d'une économie durable et stable au cœur des territoires demeure en effet notre première priorité.

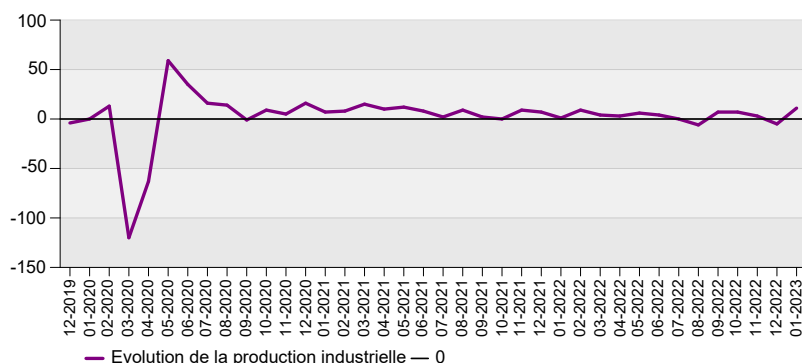
Le chiffre d'affaires des entreprises industrielles a progressé de 12 % en 2022 dans le contexte de la revalorisation des prix de production des produits manufacturés. Tous les secteurs ont enregistré une hausse de chiffre d'affaires. En fin d'année, le taux d'utilisation des capacités de production était légèrement en dessous de sa moyenne de long terme (77 %). L'excédent commercial réalisé par la chimie régionale s'est encore accru.



▶ ACTIVITÉ DANS L'INDUSTRIE

Auvergne-Rhône-Alpes

Évolution de la production industrielle (en solde d'opinion CVS)



Source : Banque de France - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

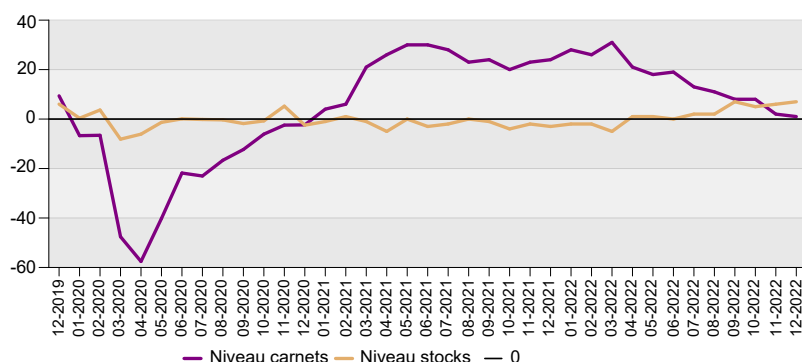
Progression de l'activité. Les entreprises industrielles de la région ont fait preuve de résilience en 2022 malgré un environnement très incertain, marqué par une conjonction de chocs externes de grande ampleur. Le chiffre d'affaires a progressé de 12 % en Auvergne-Rhône-Alpes, avec de bonnes performances à l'export (+ 16 %). Cette évolution est à nuancer en tenant compte de l'évolution des prix de production des produits manufacturés, à des niveaux inédits depuis les années 1990, et de l'amortissement sur les prix de vente par une compression des marges. Néanmoins, tous les secteurs industriels ont enregistré une hausse de chiffre d'affaires, de 6 % pour la fabrication de matériels de transport à 21 % pour les produits informatiques-électroniques-optiques.

Source : Banque de France

▶ CARNETS DE COMMANDES ET STOCKS

Auvergne-Rhône-Alpes

Situation des carnets de commandes et des stocks de produits finis (en solde d'opinions CVS)



Source : Banque de France - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

Repli progressif du niveau des carnets de commande. Les difficultés d'approvisionnement se sont tassées tout au long de l'année mais les difficultés de recrutement n'ont pas faibli. Concernant les conséquences de la situation énergétique, l'impact sur l'activité serait plus marqué dans la métallurgie, la chimie, la pharmacie et le caoutchouc-plastique-autres produits non métalliques, tandis que les marges des deux-tiers des entreprises pourraient être affectées dans les trois prochains mois. Les carnets de commandes, à un niveau très élevé depuis la reprise post-covid, se sont affaiblis progressivement depuis le deuxième trimestre 2022, permettant au niveau des stocks de regagner en consistance.

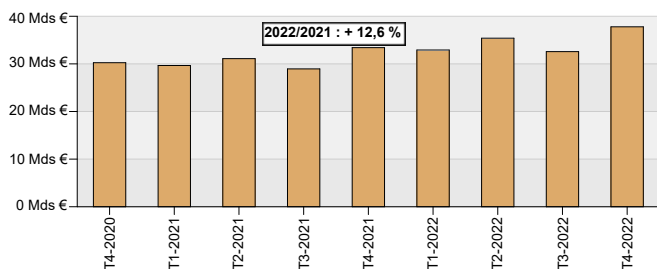
Source : Banque de France

[Consultez l'étude régionale annuelle de la Banque de France Bilan 2022 et Perspectives 2023](#)

► CHIFFRE D'AFFAIRES DES ENTREPRISES

Auvergne-Rhône-Alpes

Chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière (en milliards d'euros)



Progression sensible du chiffre d'affaires dans un contexte inflationniste. Après une année 2021 en hausse de 10,2 %, le chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière a augmenté de 12,6 % en 2022. Il est en progression de 17,8 % au niveau national. Tous les trimestres ont connu une hausse de chiffre d'affaires. Au premier trimestre 2023, cette progression se poursuit avec + 11 % sur un an.

N.B. : Les valeurs des chiffres d'affaires présentées correspondent aux chiffres d'affaires des entreprises dont le siège social est en Auvergne-Rhône-Alpes.

Source : Direction Régionale des Finances Publiques d'Auvergne-Rhône-Alpes - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

► PLASTURGIE



Auvergne-Rhône-Alpes

Marchés de la plasturgie	Évolution de l'activité 4T2022 (sur un an)
Agroalimentaire	→
Aéronautique	→
Automobile	→
BTP / Construction	→
Electricité / Electronique	→
Emballages industriels	→
Hygiène / Cosmétiques	→
Médical / Pharma / DM	→
Sport et Loisirs	→

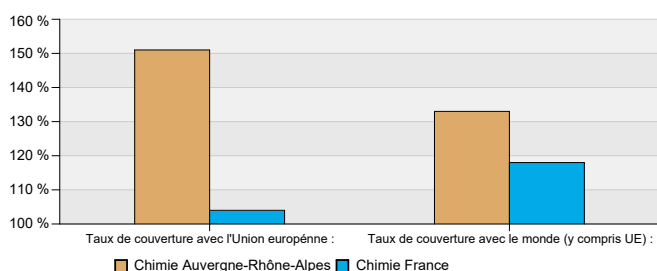
Une fin d'année marquée par un resserrement global d'activité. Fin 2022, 41 % des entreprises de la plasturgie et des composites indiquaient avoir connu une baisse trimestrielle d'activité (32 % au plan national). 50 % des entreprises n'avaient pas réussi à atteindre leurs objectifs d'activité fixés en début d'année 2022 (43 % au niveau national). Des difficultés étaient rencontrées par les entreprises sur l'évolution de leurs carnets de commandes (71 % de plasturgistes), sur le coût de l'énergie (64 %), ainsi que sur l'évolution des marges (58 %). Finalement, 41 % des plasturgistes régionaux tablaient sur une stabilisation de leur activité pour 2023 et 35 % sur une baisse.

Source : Polyvia - Union des transformateurs de polymères - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

► CHIMIE - PARACHIMIE



Produits chimiques, parfums et cosmétiques (hors pharmacie) - 2022



Taux de couverture : (exportations/importations en valeur) x 100

Source : France Chimie Auvergne-Rhône-Alpes - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

Une balance commerciale en hausse. En 2022, les échanges de la chimie régionale avec le monde ont progressé de 29,9 %, avec un excédent commercial qui s'est encore accru de près de 100 millions d'euros à 3,9 Mds d'euros. L'excédent s'est accru pour les parfums, cosmétiques et produits d'entretien (+ 328 millions) et les produits chimiques divers (+ 192 millions). Il a en revanche diminué de 421 millions pour les produits chimiques de base, produits azotés et matières plastiques. Le taux de couverture est passé de 144 % en 2021 à 133 % en 2022. Avec la seule Union européenne, les échanges ont progressé de 22,2 % par rapport à 2021, avec une amélioration de 607 millions d'euros du solde de la balance commerciale et un taux de couverture atteignant 151 %.

Le chiffre d'affaires des entreprises du commerce a augmenté de 9,7 % en 2022. Les immatriculations de voitures neuves ont marqué un recul sensible. L'activité du transport logistique a été bien orientée. La saison touristique estivale a été jugée bonne, voire très bonne, par 79 % des professionnels, avec des taux d'occupation en hausse par rapport à l'avant-Covid. La fréquentation des stations de ski s'est maintenue au cours de l'hiver 2023 malgré un enneigement très déficitaire en début de saison.



► TRANSPORT INDUSTRIEL/LOGISTIQUE

	Transport routier de marchandises	Logistique	Transports maritimes internationaux
Activité 2022/2021	↗	↗	↗
Effectif 2022/2021	↗	↗	↗
Situation de trésorerie 2022	↗	↗	↗
Prévision d'activité 1T23	↘	↗	↘
Perspective d'investissement 1T23	↘	↗	↗

Source : TLF Rhône-Alpes/Auvergne - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

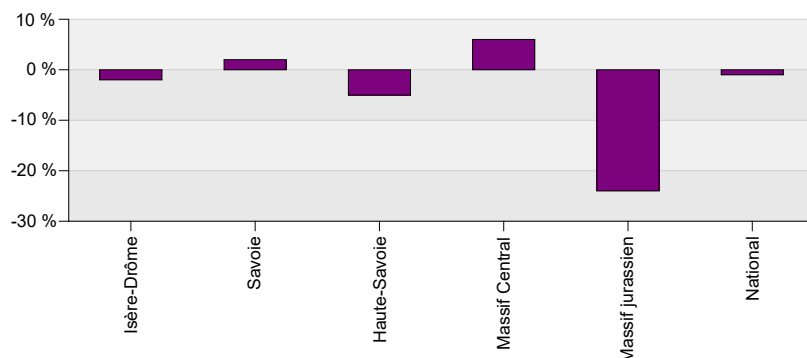
Activité dynamique en 2022. L'année 2022 a été soutenue en termes de volumes transportés. Les taux de fret maritimes et aériens sont restés à des niveaux très élevés sans venir freiner les flux imports. Les investissements et la demande dans le secteur de la logistique sont restés très dynamiques. Dans un secteur sous tension, les difficultés de recrutement se sont amplifiées. Les entreprises ont été impactées début 2022 par l'augmentation de l'énergie et plus précisément du gas-oil. Les pouvoirs publics ont dû mettre en place un plan d'aides spéciales de 400 millions d'euros à destination des transporteurs routiers. Dans l'ensemble, les acteurs du transport et de la logistique ont retrouvé une bonne rentabilité en 2022. Les premiers mois de l'année 2023 sont au ralenti, et les échanges sont perturbés par l'inflation, l'augmentation de l'énergie et les conflits sociaux. La baisse de la consommation impacte les transporteurs y compris dans le e-commerce.

Source : TLF Rhône-Alpes/Auvergne

► FREQUENTATION DES STATIONS DE SKI

Fréquentation depuis le début de la saison 2022/2023 en cumul au 04-03-2023 (comparaison par rapport à la moyenne des 3 dernières saisons hors Covid 19)

Nombre de journées skieurs

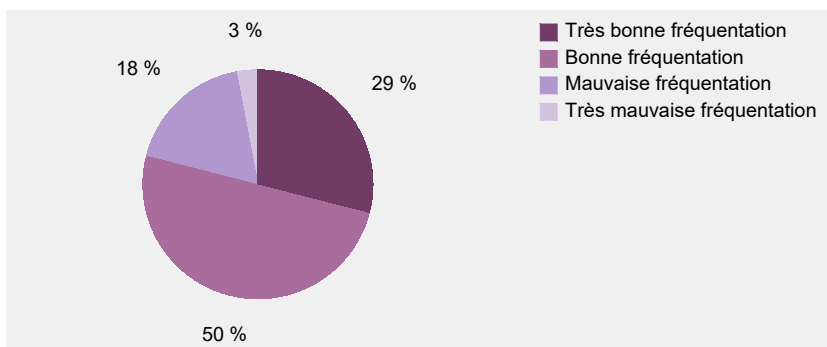


Source : Domaines Skiables de France - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

La fréquentation des domaines skiables se maintient. En début de saison, la fréquentation nationale s'est établie à 8 % en dessous de celle de l'an passé à la même période. Les Alpes du nord ont tiré leur épingle du jeu avec de bons niveaux d'ouverture, entre 70 % et 100 d'ouverture. Les quatre semaines de vacances d'hiver ont été marquées par un enneigement très déficitaire. Le niveau d'ouverture des pistes de ski alpin en France s'est néanmoins maintenu autour de 75 % en moyenne. Il était meilleur dans les Alpes du Nord (50 %) que dans le Massif Central et le Massif jurassien (25 %). Sur l'ensemble de la saison, la fréquentation nationale était en léger retrait (- 1 % par rapport à la moyenne des trois derniers hivers hors covid).

► BILAN TOURISTIQUE ESTIVAL

Opinion des professionnels du tourisme sur la fréquentation de leur établissement
Été 2022



Source : Baromètre Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

La saison estivale jugée bonne, voire très bonne, par 79 % des professionnels du tourisme. En 2021, la part était de 66 %. Le mois de juillet a vu sa fréquentation fortement progresser pour atteindre 44 % de la fréquentation estivale. Le niveau de fréquentation a rattrapé et même dépassé son niveau d'avant crise puisque 39 % des professionnels ont affiché une hausse de leur fréquentation par rapport à l'été 2019. Comme l'année précédente, la saison estivale a été caractérisée par une forte fréquentation française, notamment de proximité. La clientèle internationale a représenté 20 % de la fréquentation, en nette progression, mais reste en léger repli par rapport à la situation d'avant crise (24 % en 2019).

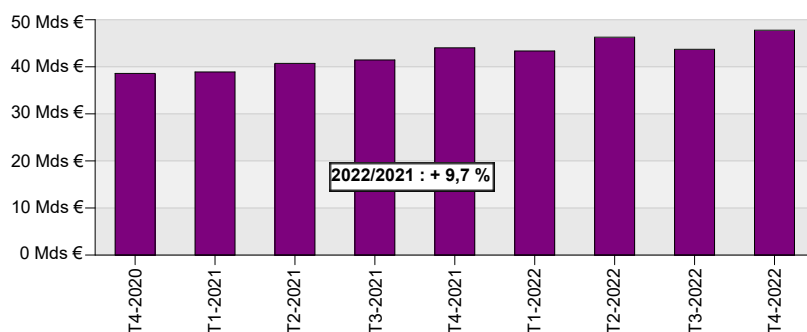
Source : Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme

Deux enquêtes ont été réalisées entre fin juin et fin août auprès de 7 342 professionnels du tourisme d'Auvergne-Rhône-Alpes.

► CHIFFRE D'AFFAIRES DES ENTREPRISES DU COMMERCE

Auvergne-Rhône-Alpes

En milliards d'euros



Hausse du chiffre d'affaires du commerce. Sur l'ensemble de l'année, le chiffre d'affaires réalisé par les entreprises du commerce (tous circuits de distribution confondus, du commerce de détail, du commerce automobile y compris réparation, du commerce de gros) s'est accru de 9,7 % dans la région (contre + 14,0 % au niveau national). Tous les trimestres se sont inscrits en progression par rapport à 2021, avec + 11,4 % au premier trimestre, + 13,7 % au deuxième, et respectivement + 5,5 % et + 8,5 % aux troisième et quatrième trimestres. Au premier trimestre 2023, la hausse est de 4,8 % sur un an, alors que l'inflation s'est inscrite à 6 %.

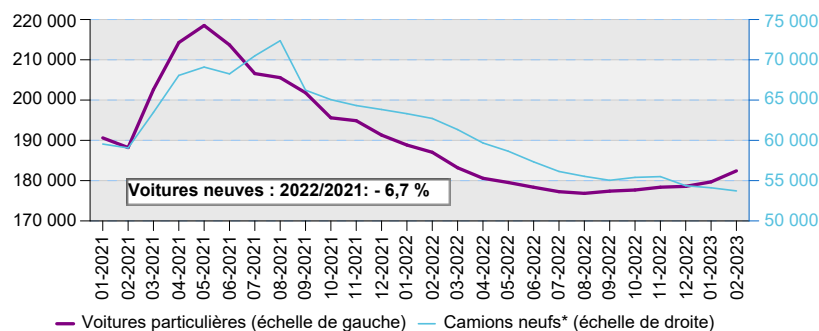
N.B. : Les valeurs des chiffres d'affaires présentées correspondent aux chiffres d'affaires des entreprises dont le siège social est en Auvergne-Rhône-Alpes.

Source : Direction Régionale des Finances Publiques d'Auvergne-Rhône-Alpes - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

► MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE

Nombre de véhicules immatriculés en Auvergne-Rhône-Alpes

(données brutes cumulées sur 12 mois)



*Véhicules utilitaires légers + poids lourds

Source : MEDDE - SOeS - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

Les immatriculations de voitures et de camions neufs en baisse. En 2022, les immatriculations de voitures neuves ont diminué de - 6,7 % par rapport à l'année précédente. La tendance a été identique dans l'ensemble du pays (- 7,7 %). En revanche, le début 2023 a connu un redressement avec respectivement + 8,9 % et + 20,9 % en janvier et février. Sur l'ensemble de l'année 2022, par rapport à l'année précédente, les immatriculations de camions neufs ont diminué de 14,8 % dans la région et de 17,5 % en France.

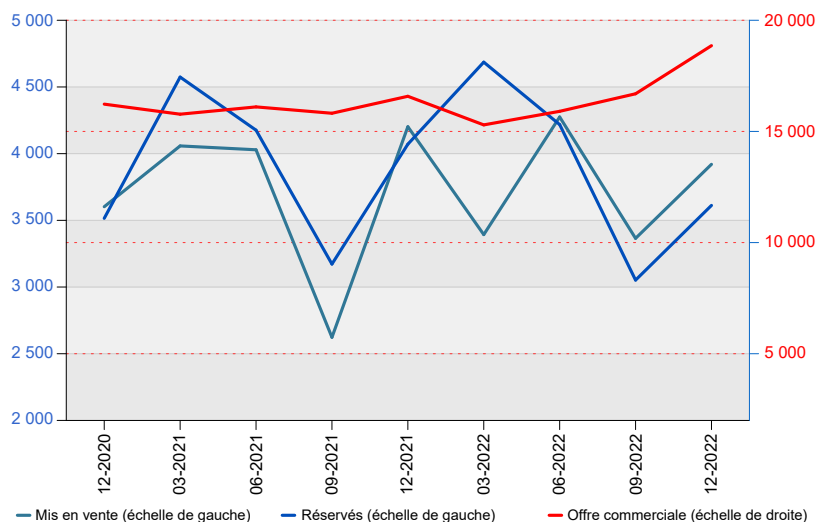
Les carnets de commandes des travaux publics sont restés stables en 2022, en moyenne à 5,1 mois de travail assurés. Les mises en chantier de logements étaient en repli du fait des logements collectifs tandis que les autorisations de construire étaient en légère augmentation. La construction de locaux d'activité a été en hausse, tant pour les locaux mis en chantier que pour les locaux autorisés. Le marché de la commercialisation de logements neufs a été en baisse, après la hausse de l'année précédente. Le prix moyen de vente des appartements a augmenté de 5,4 % sur un an.



► COMMERCIALISATION DE LOGEMENTS NEUFS

Commercialisation de logements neufs en Auvergne-Rhône-Alpes

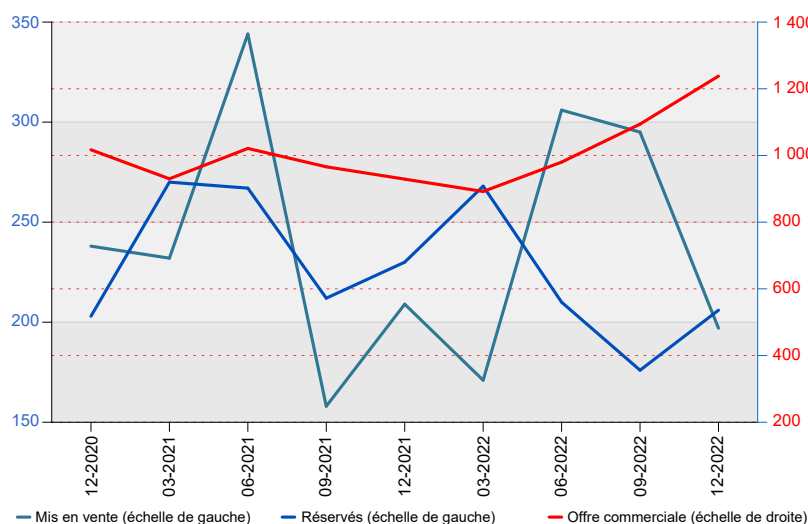
Logements collectifs - Données trimestrielles



La commercialisation des logements neufs en berne. En 2022, les réservations d'appartements ont reculé de 5 %, après un redressement post-covid l'année précédente. La tendance observée au niveau national a été à une baisse de 30,2 %. Les mises en vente ont baissé de 2 % (- 6 % dans l'ensemble du pays). Le stock d'appartements disponibles à la vente est supérieur de 5 % à celui de fin 2021. Le délai d'écoulement, qui reflète la durée théorique pour que les réservations résorbent l'ensemble du stock, s'est établi à 16 mois. Au dernier trimestre 2022, la baisse est forte tant pour les mises en vente (- 12 %) que pour les réservations (- 19 %). La part des réservations annulées a progressé de 20 % en 2022. En moyenne sur l'année, le prix moyen de vente des appartements a atteint 4 770 € / m², soit une hausse de 6 % sur un an. La hausse du prix moyen a été sensiblement la même au niveau national avec + 5 %.

Les réservations de logements individuels (maisons) ont baissé de 21 % par rapport à l'année précédente (- 37,4 % au niveau national). Avec des mises en vente plus nombreuses que les réservations, le stock de maisons disponibles s'accroît de 3 % en année glissante. Le prix moyen du lot a baissé de 5 % en moyenne sur l'année.

Logements individuels (maisons) - Données trimestrielles



N.B. : Les données sur la commercialisation des logements neufs auprès des particuliers incluent désormais les logements neufs rénovés et réhabilités, c'est-à-dire issus de la construction sur existant. En 2022, ces logements ont représenté 9 % des réservations en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Commercialisation de logements neufs faisant suite à des dépôts de permis de construire portant sur 5 logements et plus. Sont pris en compte tous les logements neufs commercialisés dans la région, y compris dans les stations de ski.

Logements mis en vente : renouvellement de l'offre

Logements réservés : ventes

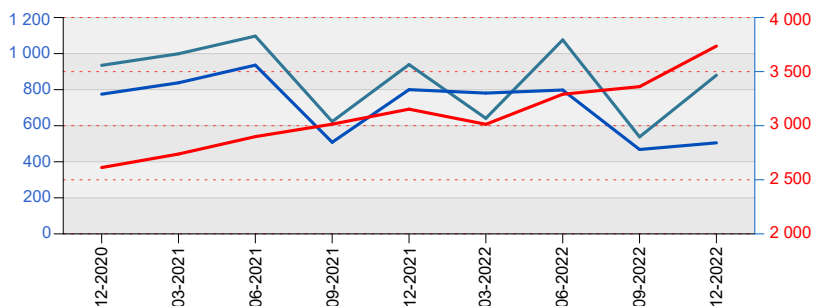
Offre commerciale : logements proposés à la vente

Source : SDES - ECLN - DREAL - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

▶ LOGEMENTS NEUFS PAR AGGLOMERATION

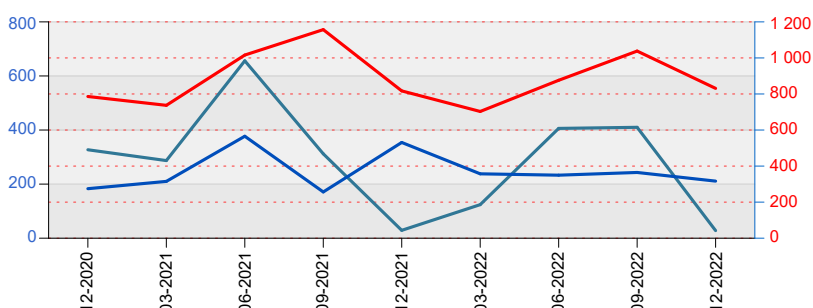
Données trimestrielles

Logements collectifs hors ventes en bloc - Métropole de Lyon



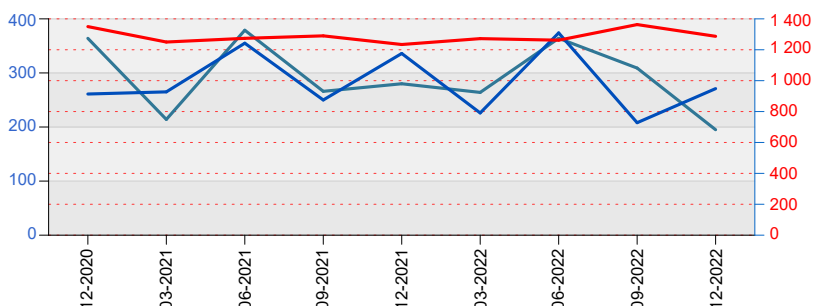
Baisse des réservations et des mises en vente. En 2022, seules 2 552 réservations en logement collectif neuf, hors ventes en bloc, ont été recensées, soit une baisse de 17 % par rapport à 2021. L'offre disponible en fin d'année a atteint 3 736 lots, en hausse de 18 % par rapport à 2021. Le renouvellement de l'offre est toutefois toujours insuffisant, avec 3 135 nouveaux logements mis en vente en 2022, soit une baisse de 14 % par rapport à 2021. Le prix moyen hors stationnement en TVA normale s'est établi à 5 370 €/m², en hausse de 2 % par rapport à 2021. L'insuffisance de l'offre trouve essentiellement son origine dans les difficultés d'obtention des permis de construire (avec une absence totale d'offres en logements neufs dans 21 communes).

Logements collectifs hors ventes en bloc - Clermont Auvergne Métropole



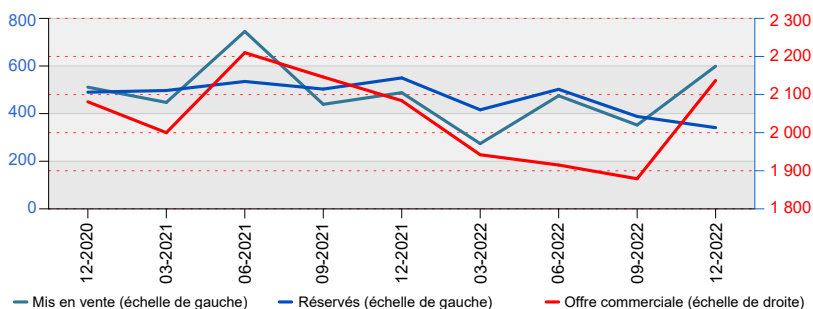
Un marché en baisse. En 2022, 925 réservations nettes ont été enregistrées, soit une baisse de 17 % par rapport à 2021. Les mises en vente ont baissé de 25 % par rapport à 2021. L'offre commerciale, avec 831 logements disponibles à fin 2022, a été en légère baisse de 1 % par rapport à fin 2021. L'offre représente 10,7 mois de commercialisation (9,5 mois en 2021). L'offre commerciale de logements collectifs en projet a baissé de 27 % alors que l'offre commerciale de logements collectifs en construction a augmenté de 47 %. Le prix de vente moyen (par m² habitable, hors parking) s'est établi à 4 163 €/m², en hausse de 7 % par rapport à 2021.

Logements collectifs hors ventes en bloc - Grenoble Métropole



Les prix de vente en hausse. L'année 2022 s'est achevée avec 1 079 réservations, en baisse de 11 % par rapport à 2021, redevenant une année « normale » avec un marché en légère baisse. 1 132 logements ont été mis en vente en 2022, un chiffre stable par rapport à 2021, où 1 139 logements mis en vente avaient été comptabilisés. L'offre disponible à fin décembre 2022 est de l'ordre de 1 300 logements à la vente, plus importante que le nombre de réservations de l'année. A Grenoble, le prix moyen s'est élevé à 4 092 € TTC/m² hors stationnement, en hausse de près de 10 % par rapport à 2021.

Logements collectifs hors ventes en bloc - Genevois français (pays de Gex, aggl. d'Annemasse, Chablais, Sud genevois)



Un prix moyen en augmentation. En 2022, le nombre de réservations a été de 1 647 (hors ventes en bloc), soit une baisse de 21 % par rapport à l'année précédente. La demande a été portée principalement par les acquéreurs de résidences principales (60 % du secteur marchand). Globalement, les mises en vente ont baissé de 20 % par rapport à 2021. L'offre disponible à la vente en fin d'année est restée stable par rapport à 2021, avec 2 137 logements. Le prix moyen hors stationnement en TVA normale était de 5 279 € TTC/m² en fin 2022 (+ 4 % sur un an).

Logements mis en vente : renouvellement de l'offre - Logements réservés : ventes - Offre commerciale : logements proposés à la vente

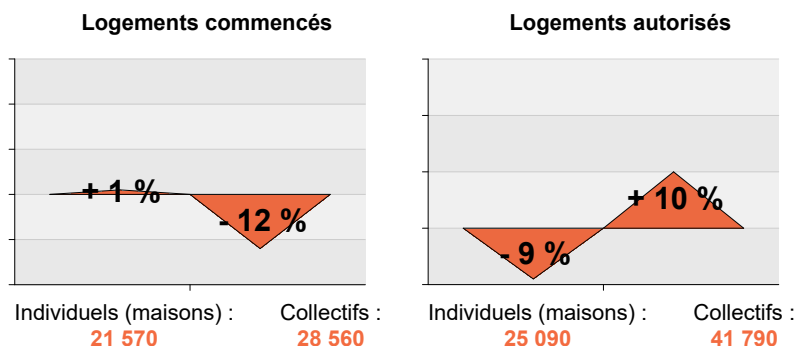
Source : Données CECIM pour l'Union régionale Auvergne-Rhône-Alpes de la Fédération des Promoteurs Immobiliers - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

Les données antérieures à 2021 ont été révisées.

► CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

Auvergne-Rhône-Alpes

Année mobile de 12 mois à fin décembre 2022, variation sur un an

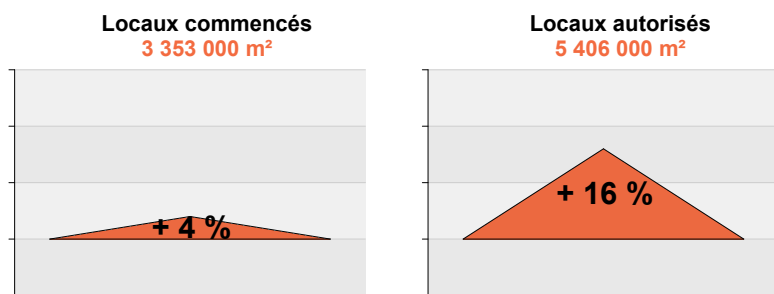


Source : SOeS-DREAL-Sit@del2 - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

► CONSTRUCTION DE LOCAUX D'ACTIVITÉ

Auvergne-Rhône-Alpes

Année mobile de 12 mois à fin décembre 2022, variation sur un an

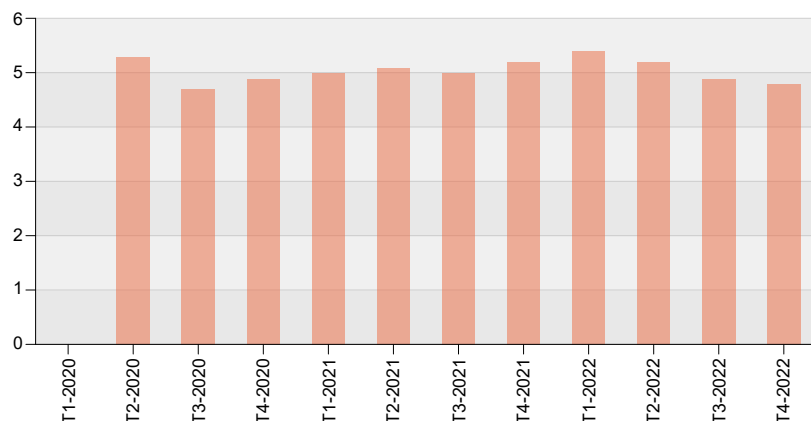


Source : SOeS-DREAL-Sit@del2 - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

► TRAVAUX PUBLICS

Auvergne-Rhône-Alpes

Carnets de commandes (nombre moyen de mois de travail assurés)



Source : CERC Auvergne-Rhône-Alpes - FNTP/INSEE - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

Les autorisations mieux orientées que les mises en chantier. En 2022, 50 130 logements ont été mis en chantier dans la région, soit un recul de 8 % par rapport à l'année précédente (- 4 % au niveau national). Les logements individuels, aussi bien l'individuel pur que l'individuel groupé, ont été stables, avec une hausse de 1 %. Les logements collectifs se sont inscrits en baisse de 12 %. Les autorisations de construire étaient quasiment stables, en hausse de 1 % par rapport à 2021. La hausse a été de 10 % pour les logements collectifs tandis que les logements individuels affichaient une baisse de 9 %. La plupart des départements affichent une progression des autorisations, celle-ci étant plus forte dans l'Allier et en Haute-Savoie.

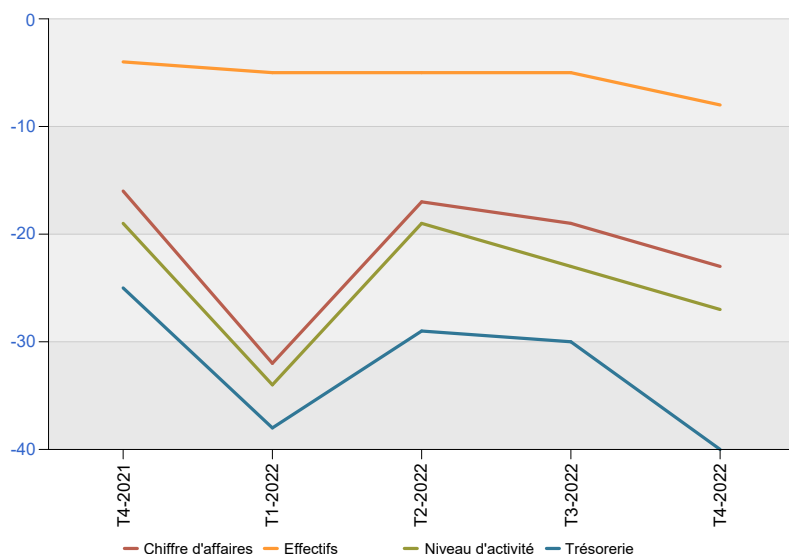
Conjoncture dynamique pour les locaux non résidentiels. Les surfaces de locaux d'activité mis en chantier ont été en hausse en 2022, avec 3,3 millions de m² commencés, soit + 4 % (- 9 % au plan national). Les locaux destinés à l'artisanat, à l'industrie et aux entrepôts ont été les plus moteurs. Les départements du Rhône, de la Loire et de la Drôme ont affiché de fortes progressions. 5,4 millions de m² ont été autorisés au niveau régional, soit une progression de 16 % par rapport à 2021. Les progressions les plus sensibles ont concerné l'Allier et la Haute-Loire. Les tendances nationales ont affiché une progression de 5 % pour les mises en chantier et pour les autorisations.

Activité stable mais des entreprises pessimistes. En 2022, les carnets de commandes des travaux publics sont restés stables par rapport à 2021, atteignant en moyenne 5,1 mois de travail assurés. L'activité était plutôt stable au quatrième trimestre mais avec des contraintes financières qui s'accroissent. Le solde d'opinion a été légèrement positif mais en dessous du niveau enregistré sur la période d'avant crise sanitaire. Les difficultés liées à l'insuffisance de personnel étaient toujours fortes (55 % des entreprises). Les entrepreneurs se montraient pessimistes quant à l'activité du premier trimestre 2023, avec un solde d'opinion très largement négatif et proche des niveaux planchers du quatrième trimestre 2020 et du premier trimestre 2021.

N.B. : Les données du premier trimestre 2020 n'étaient pas significatives du fait du premier confinement.

► ARTISANAT

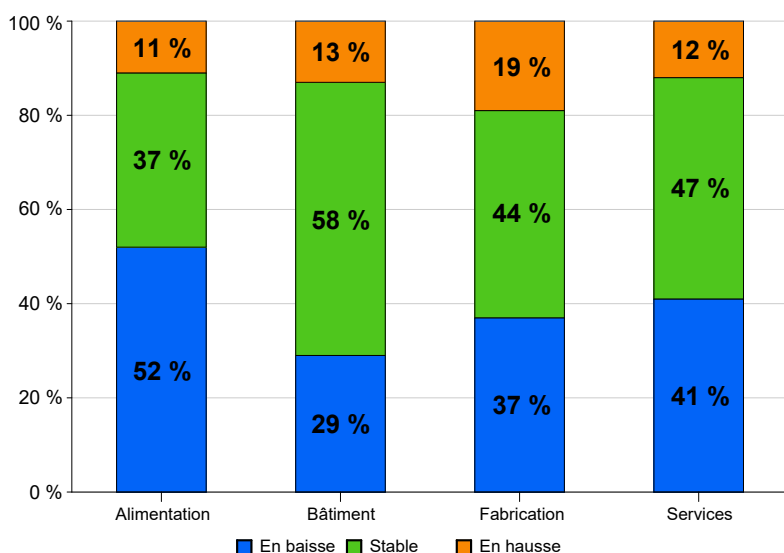
Solde entre la part des entreprises faisant état d'une hausse et celle faisant état d'une baisse (par rapport au trimestre précédent) - Auvergne-Rhône-Alpes



Six artisans sur dix sont inquiets pour la santé financière de leur entreprise. Entre la fin d'année 2021 et la fin d'année 2022, les artisans déclarant une situation économique favorable sont passés de 43 % à 31 %. Les derniers résultats ont montré une nette dégradation dans le quotidien des entreprises : près de 40 % des répondants expliquaient connaître une sous-activité et un chiffre d'affaires à la baisse ; un chef d'entreprise sur deux était confronté à une diminution de sa trésorerie. En revanche, plus de 80 % des artisans faisaient état d'une pérennisation ou d'une augmentation de leur effectif. 2021 a été une année de reprise économique progressive. Pour 2022, les dirigeants prévoyaient une stabilisation, voire une augmentation de leurs niveaux d'activité et de chiffre d'affaires. Malheureusement, dès le mois de février, le conflit armé entre la Russie et l'Ukraine a empêché les prévisions positives de se réaliser. Pour 2023, les chefs d'entreprise attendent une situation économique difficile, marquée par l'inflation, par la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières et par les difficultés à recruter.

Évolution du chiffre d'affaires par grand secteur de l'artisanat en 2022

Auvergne-Rhône-Alpes

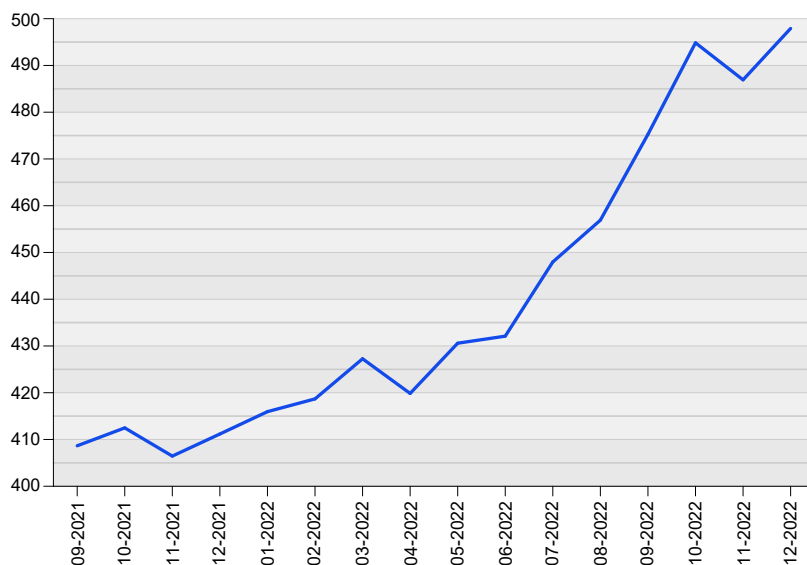


N.B. : Sur l'année 2022, 12 289 artisans ont répondu aux enquêtes trimestrielles de la Chambre de Métiers Auvergne-Rhône-Alpes.

Source : AVISÉ Conjoncture - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

► PRODUCTION LAITIÈRE

Prix moyen en euros pour 1 000 litres de lait (Auvergne-Rhône-Alpes*)



* : hors Savoie et Haute-Savoie

Source : Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes
Enquête mensuelle SSP - Agreste Auvergne-Rhône-Alpes - SRISSET LEMPDES -
Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

Un chiffre d'affaires en augmentation en dépit d'une diminution des volumes collectés. En Auvergne-Rhône-Alpes, la collecte de lait a baissé de 2,6 % en 2022 par rapport à 2021, tant en conventionnel qu'en bio (bio : - 3,7 %), hors laits de Savoie. Les prix moyens payés aux producteurs ont augmenté en 2022, supérieurs de 15,9 % en moyenne arithmétique aux prix moyens de 2021. Le chiffre d'affaires « lait » annuel s'est fixé autour de 890 millions d'euros en 2022 (+ 12,8 %), contre 790 millions d'euros en 2021. L'écart entre le chiffre d'affaires moyen 2021 et 2022 s'est accru sur le dernier trimestre (+ 20 % par rapport au dernier trimestre 2021). Malgré une augmentation des charges, notamment les hausses des coûts de l'énergie et de l'alimentation, les revenus des exploitations ont été globalement en nette progression en 2022.

Source : Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

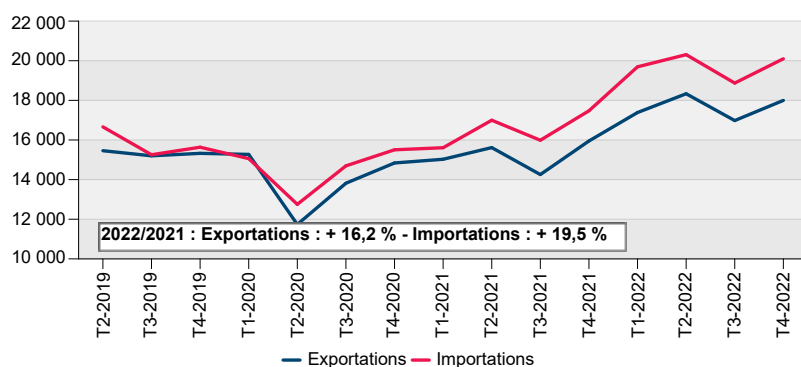


Les exportations de biens ont augmenté de 16,2 % en valeur en 2022, dans un contexte global de montée des prix. La progression des importations a été encore plus sensible. Le déficit commercial a aussi atteint un niveau record. L'export vers l'Union européenne a été bien orienté, avec une amélioration du taux de couverture.

► ÉCHANGES EXTÉRIEURS

Auvergne-Rhône-Alpes

Millions d'euros

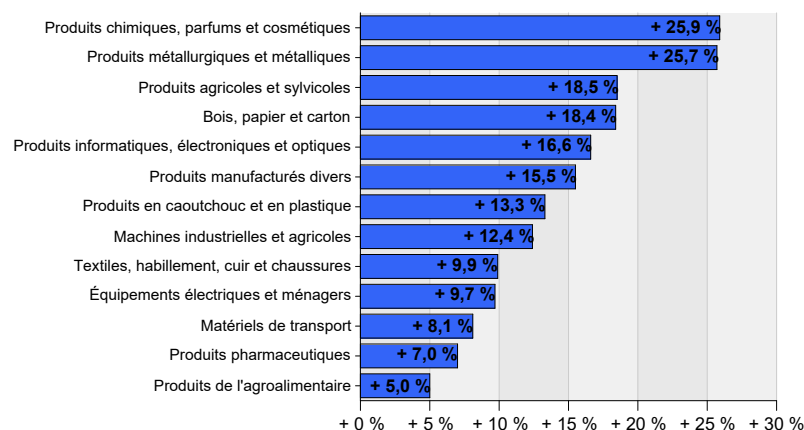


Les échanges extérieurs en net progression. Les exportations régionales ont progressé en valeur de 16,2 % en 2022. La hausse a été encore plus forte au plan national (+ 19,4 %). Ces progressions interviennent dans un contexte global de hausse des prix. La hausse des importations en valeur a été encore plus sensible (+ 19,5 %). Compte tenu de ces variations, le déficit commercial de la région a atteint le niveau record de 8,3 milliards d'euros en 2022. Au premier trimestre 2023, les exportations restent orientées à la hausse (+ 8,6 %) alors que les importations ralentissent (+ 1,2 %). Le déficit commercial du trimestre est de ce fait en net repli.

Source : Direction générale des douanes et droits indirects - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

► EXPORTATIONS PAR PRODUIT

Variation des exportations d'Auvergne-Rhône-Alpes en valeur (2022/2021)

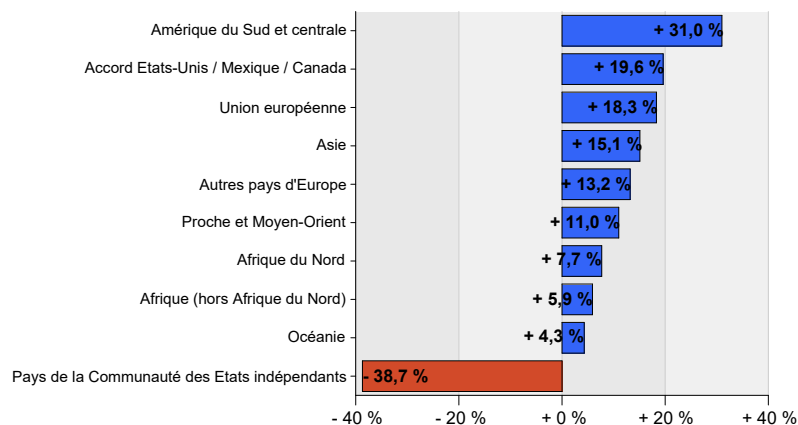


Dans le contexte inflationniste, la valeur exportée progresse de façon générale. Les différentes catégories de produits enregistrent une progression de la valeur exportée en 2022. Mais les variations apparaissent néanmoins différentes. L'orientation est favorable pour les produits métallurgiques, avec une amélioration du taux de couverture des importations par les exportations. Les exportations de composants électroniques ont été très dynamiques (+ 18,5 %), avec un excédent commercial qui atteint 2,3 milliards d'euros. La progression a été plus limitée dans les industries agroalimentaires, avec une baisse du taux de couverture.

Source : Direction générale des douanes et droits indirects - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

► EXPORTATIONS PAR ZONE

Variation des exportations d'Auvergne-Rhône-Alpes en valeur (2022/2021)

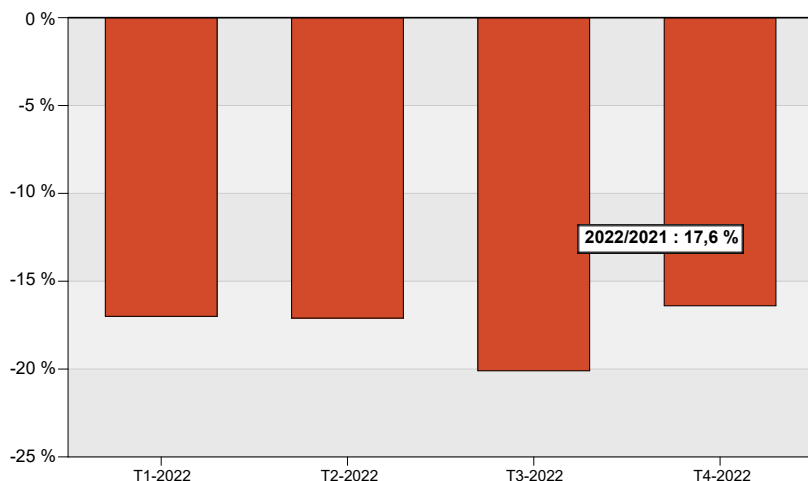


Source : Direction générale des douanes et droits indirects -
Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

Progression des exportations vers l'Union européenne. La hausse des exportations est aussi assez générale par zones géographiques, si ce n'est vers la CEI dans le contexte de la guerre en Ukraine. Les exportations vers l'Union européenne progressent sensiblement de 18,3 %, avec une amélioration du taux de couverture des importations par les exportations (+ 22,2 % vers l'Allemagne, + 23,0 % vers la Suède). La hausse est aussi sensible vers l'Amérique du Nord mais avec un recul du taux de couverture. Les effets du Brexit continuent à se produire. Malgré un redressement des exportations après le point bas de 2021, le Royaume-Uni perd encore une place au palmarès des pays clients de la région, passant du septième au huitième rang.

► FORMALITÉS INTERNATIONALES

Variation, sur un an, du nombre de formalités internationales délivrées par les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes



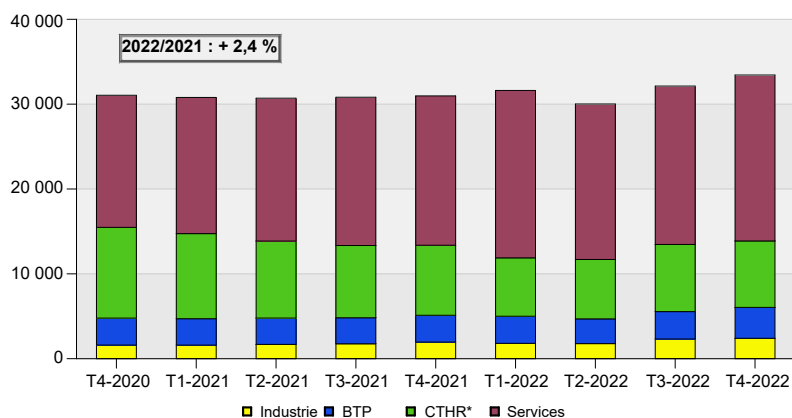
Source : CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes -
Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

Les formalités internationales (hors UE) ont marqué un recul de 17,6 %. Sur l'ensemble de l'année 2022, les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes ont réalisé 149 057 formalités internationales pour le compte des entreprises régionales (exportations hors Union européenne). Ce niveau de formalités a accusé une baisse de 17,6 % par rapport à l'année précédente. Le recul a atteint 20,1 % au troisième trimestre, avant de s'atténuer pour s'établir à - 16,4 % en fin d'année. Par rapport à la situation avant Covid (2019), le nombre de formalités est en recul de 32 %.

► CRÉATIONS D'ENTREPRISES

Auvergne-Rhône-Alpes

Données CVS



* : Commerce, transports, hébergement, restauration

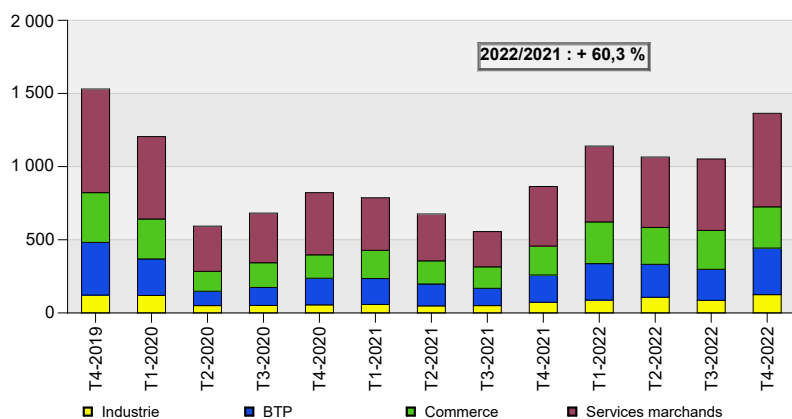
Source : INSEE - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

Les créations d'entreprises en légère hausse.

127 117 entreprises ont été créées en Auvergne-Rhône-Alpes au cours de l'année 2022, soit une progression de 2,4 % par rapport à l'année précédente, qui s'était elle-même inscrite en forte hausse. La tendance a été identique dans l'ensemble du pays (+ 2,0 %). Le secteur de l'industrie a affiché la plus forte progression (+ 18,5 %), suivi des services (+ 12,1 %) et du BTP (+ 4,4 %). La part de l'industrie dans le total des créations poursuit ainsi sa progression. Le secteur du commerce, transports, hébergement et restauration a été en net recul (- 19,7 %). Au quatrième trimestre (en données corrigées des variations saisonnières), les créations ont progressé de 4,0 % par rapport au trimestre précédent (+ 2,8 % au niveau national) La hausse a été plus modérée hors micro-entrepreneurs avec 0,4 % contre - 0,4 % en France.

► DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES

Auvergne-Rhône-Alpes



Source : Altarea - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

Nette remontée des défaillances.

En 2022, le nombre de défaillances d'entreprises a accusé une forte augmentation dans la région (+ 60,3 %) comme sur l'ensemble du territoire (+ 51,3 %). La hausse a été très forte mais l'économie avait signé une performance remarquable l'année précédente avec des dépôts de bilan qui étaient au plus bas depuis 35 ans. Le niveau des défaillances n'est pas encore revenu aux valeurs d'avant Covid. 4 621 entreprises sont tombées en défaillance contre 5 742 en 2019. L'accélération est néanmoins sévère dans tous les secteurs : l'industrie (+ 77,3 %), les services (+ 60,2 %), le bâtiment (+ 59,1 %) et le commerce (+ 55,9 %). Après un lourd troisième trimestre (+ 89,2 %), la dégradation était moindre au dernier trimestre 2022. Au premier trimestre 2023, la progression reste sensible (+ 45,4 % sur un an) avec un niveau de défaillances supérieur à celui de 2019. La hausse est la plus forte dans l'industrie.

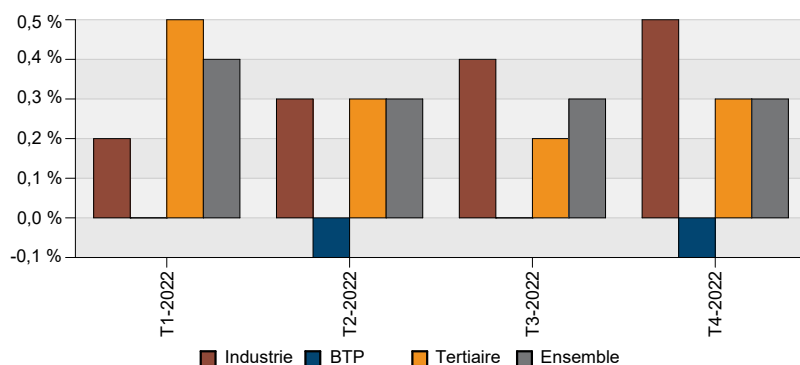
L'emploi dans les entreprises a poursuivi son développement. Les effectifs salariés étaient en hausse de 1,2 % sur un an au quatrième trimestre 2022. La masse salariale était quant à elle en progression de 5,9 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi pour la catégorie A et pour les catégories A, B, C est resté orienté à la baisse. Le chômage de longue durée est revenu à son niveau de 2017. L'emploi intérimaire était en moindre progression en fin d'année.



► EFFECTIF SALARIÉ

Auvergne-Rhône-Alpes

Variation par rapport au trimestre précédent, en %, données CVS



Source : URSSAF - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

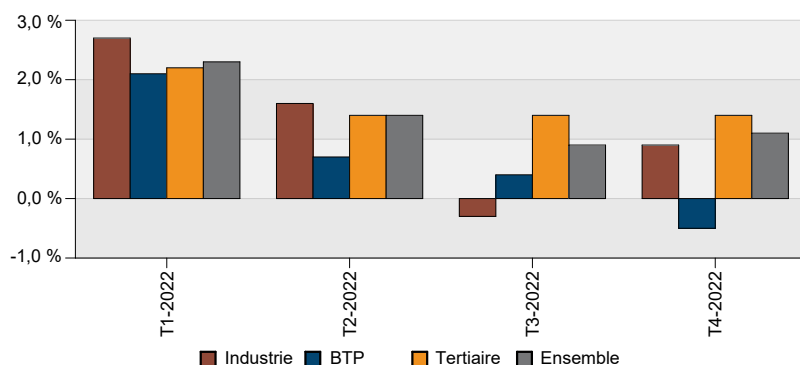
Progression des effectifs salariés. En Auvergne-Rhône-Alpes, les effectifs salariés du secteur privé étaient en hausse de 1,2 % sur un an au quatrième trimestre 2022, soit une évolution comparable à la moyenne nationale. La progression a été régulière au long de l'année. Sur un an, les effectifs de l'industrie et du tertiaire ont augmenté respectivement de 1,4 % et 1,3 % tandis que le secteur du BTP a affiché une baisse de 0,2 %. A noter qu'au deuxième semestre, l'industrie est le secteur ayant enregistré la plus forte progression.

N.B. : L'intégration des données individuelles dans la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés, réalisée progressivement depuis 2016, a été finalisée en juin 2021. Les données sur les effectifs sont désormais issues à 100 % de l'exploitation des données individuelles de la DSN (Déclaration Sociale Nominative).

► MASSE SALARIALE

Auvergne-Rhône-Alpes

Variation par rapport au trimestre précédent, en %, données CVS



Source : URSSAF - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

La masse salariale, également en progression. La masse salariale (soumise à cotisations sociales) s'est elle aussi inscrite en hausse en 2022 avec une tendance à la décélération tout au long de l'année. Au dernier trimestre, la hausse sur un an était de 5,9 % dans l'ensemble des activités, + 5,0 % dans l'industrie, + 2,7 % dans le BTP et + 6,5 % dans le tertiaire.

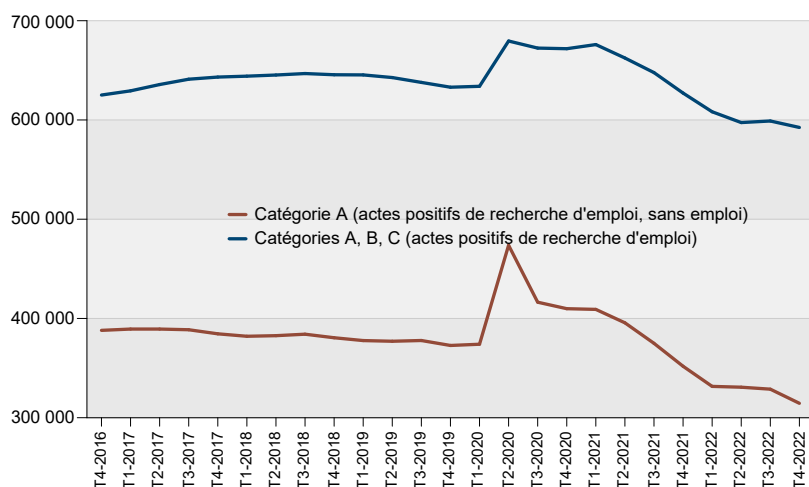
Consultez l'intégralité de la publication :

[Stat'ur Auvergne-Rhône-Alpes](#)

► DEMANDEURS D'EMPLOI

Auvergne-Rhône-Alpes

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (données CVS-CJO)



Source : Pôle emploi, DARES - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

	Taux de chômage T4-2022 * (Source : INSEE)
Auvergne-Rhône-Alpes	6,1 %
France hors Mayotte	7,2 %

* : Données provisoires.

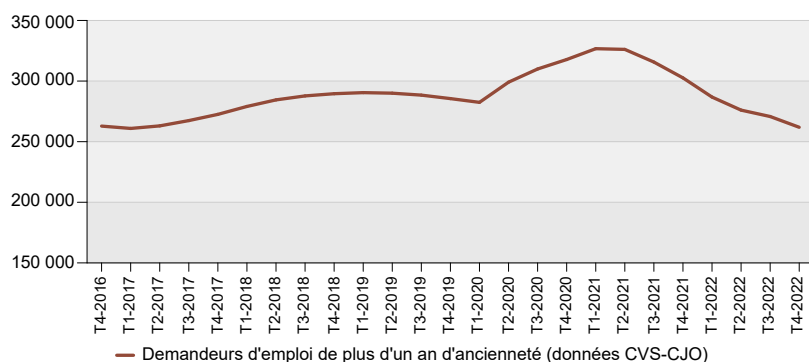
Le taux de chômage atteint un plus bas. Au quatrième trimestre 2022, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sans activité (catégorie A) s'est en moyenne établi à 314 510 personnes, soit un recul de 10,6 % par rapport à la fin d'année 2021 (- 9,4 % en France). Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C (592 430 personnes) s'est également inscrit en baisse, bien que dans une moindre mesure : - 5,5 % sur un an (- 5,2 % en France). Tous les départements de la région ont enregistré une évolution à la baisse. Toutes les tranches d'âge en ont également bénéficié, les moins de 25 ans étant les mieux orientés en catégorie A. Globalement, le recul est plus sensible chez les hommes que chez les femmes.

N.B. : Différents facteurs peuvent affecter les données : modification des règles d'indemnisations ou d'accompagnement, changements de procédures, comportements d'inscription. Les données sont publiées tous les trois mois et sont exprimées en moyenne trimestrielle.

► CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE

Auvergne-Rhône-Alpes

Catégories A, B et C (actes positifs de recherche d'emploi)



Source : Pôle emploi, DARES - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

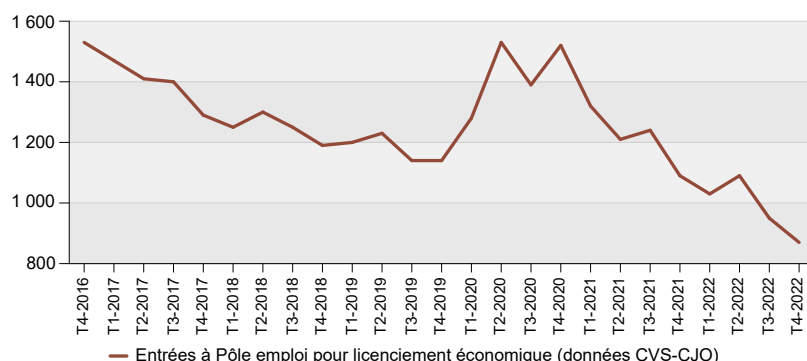
Le chômage de longue durée revient au niveau de 2017. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus a reculé sur toute l'année. Au quatrième trimestre, il a affiché un recul de 13,5 % par rapport à la fin 2021 (comme au niveau national). 261 880 personnes étaient concernées dans la région, soit 44,2 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Cette proportion est moins élevée qu'un an auparavant (- 4 points) et demeure légèrement inférieure à celle enregistrée dans l'ensemble du pays (44,9 %).

N.B. : Les données sont exprimées en moyenne trimestrielle.

► LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES

Auvergne-Rhône-Alpes

Nombre moyen d'entrées en catégories A, B et C (actes positifs de recherche d'emploi)



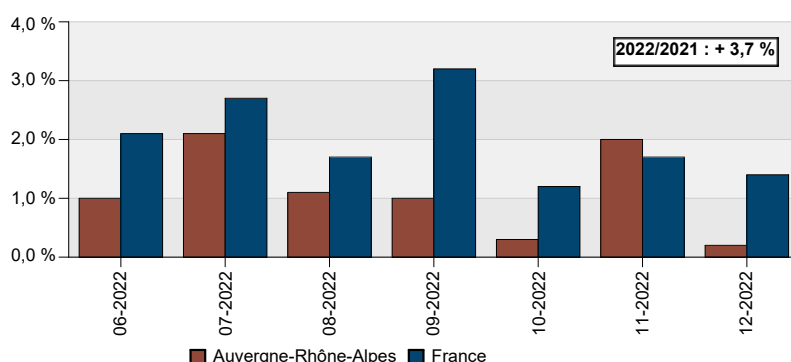
Source : Pôle emploi, DARES - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

Les licenciements économiques en net recul. Au quatrième trimestre, le nombre moyen d'entrées à Pôle emploi (en catégories A, B et C) suite à un licenciement économique s'est inscrit en recul de 8,4 % par rapport au trimestre précédent et de 20,2 % sur un an. Il se situait ainsi à un niveau inférieur à l'avant Covid. Les entrées à Pôle emploi pour fin de contrat et fin de mission d'interim ont en revanche augmenté (+ 9,4 % et + 14,1 % par rapport au quatrième trimestre 2021). Le nombre de démissions a augmenté de 0,9 % par rapport au troisième trimestre et de 10,2 % par rapport à la fin 2021.

N.B. : Les données sont exprimées en moyenne trimestrielle.

► EMPLOI INTÉrimAIRE

Variation des effectifs intérimaires sur un an (données corrigées des jours ouvrés)



Source : Baromètre PRISM'EMPLOI - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

L'emploi intérimaire en moindre progression en fin d'année. En 2022, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) a enregistré une hausse de 3,7 % par rapport à l'année précédente. La hausse a été de 5,1 % au niveau national. L'emploi intérimaire régional était en progression de 0,2 % en décembre 2022 par rapport à la même période de 2021. Il était bien orienté dans le commerce (+ 9,7 %), les transports (+ 5,3 %) et le BTP (+ 2,0 %) mais a diminué dans les services (- 4,0 %) et l'industrie (- 2,3 %). L'emploi intérimaire progressait pour les employés et ouvriers qualifiés, mais diminuait pour les ouvriers non qualifiés.

N.B. : Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation de ce baromètre d'activité, exhaustif depuis janvier 2021.

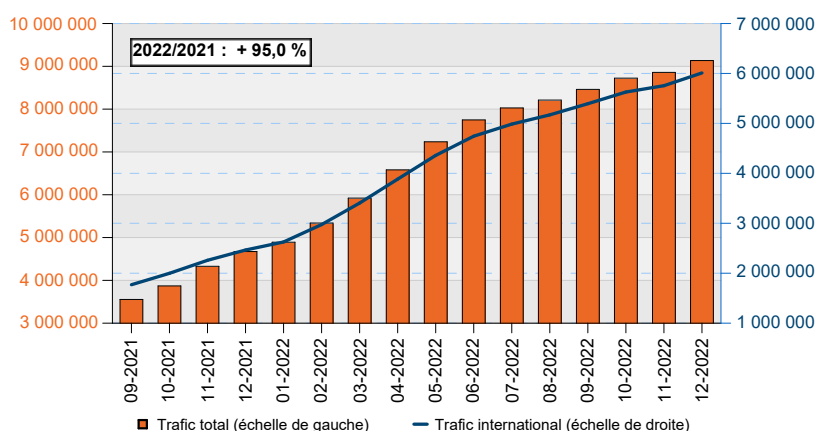


Le redressement du trafic aérien s'est confirmé en 2022, le nombre de passagers des principaux aéroports régionaux s'inscrivant en hausse de 95 % par rapport à l'année précédente. Il est toutefois resté inférieur à son niveau de 2019 (- 28,4 %). Le trafic TGV a été en hausse de 36,1 % mais est resté lui aussi en deçà de son niveau de 2019. Le tonnage traité par les ports publics de la région a progressé de 4,8 % sur l'ensemble de l'année, alors que le trafic fluvial et fluviomaritime du bassin Saône-Rhône est en baisse de 4,3 %.

▶ TRAFIC AÉRIEN

Auvergne-Rhône-Alpes

Nombre de passagers, données cumulées sur 12 mois (trafic des 10 premières plateformes régionales)



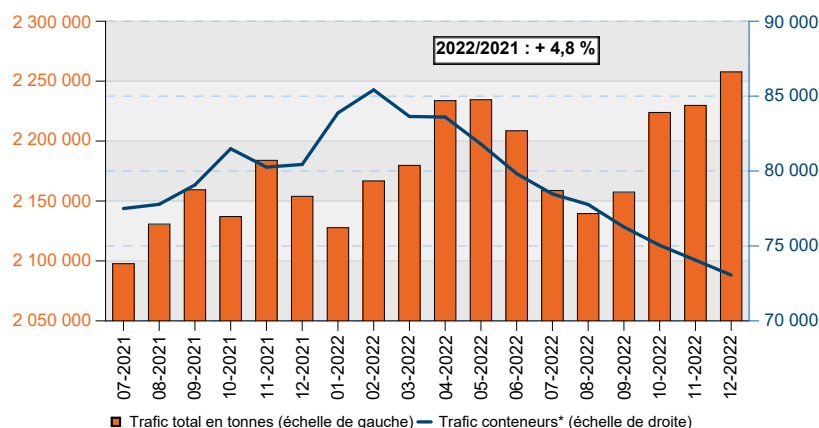
Poursuite du redressement du trafic aérien. En 2022, le trafic des principaux aéroports régionaux s'est inscrit en hausse de 95 % par rapport à 2021 pour atteindre plus de 9 millions de passagers. Au plan national, la progression a été de 92 %. La reprise a été plus marquée pour le trafic international (+ 144,0 %) que pour le trafic national (+ 41,5 %). Le trafic annuel est toutefois resté inférieur à son niveau d'avant-crise (- 28,4 % par rapport à l'année 2019). Sur l'ensemble de l'année, le trafic de l'aéroport de Lyon-Saint Exupéry s'est inscrit à + 89,2 % par rapport à 2021 avec 120 destinations proposées.

Source : DGAC/DTA/SDE - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

▶ ACTIVITÉS DES PORTS FLUVIAUX

Auvergne-Rhône-Alpes

Trafic fluvial et fluviomaritime des ports fluviaux (données cumulées sur 12 mois)



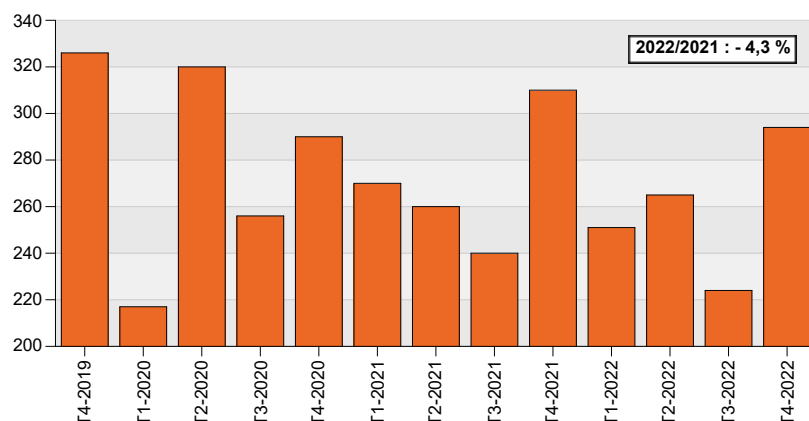
Le trafic en légère augmentation. Le trafic fluvial et fluviomaritime traité par les ports publics de la région s'est inscrit en hausse de 4,8 % en 2022. Après un recul de 9,3 % sur un an au troisième trimestre, la fin d'année a été marquée par une hausse d'activité (+ 18,8 % par rapport au quatrième trimestre 2021). Sur l'ensemble de l'année, le trafic conteneurs a en revanche été en baisse de 9,2 % (- 2,8 % pour le Port Édouard-Herriot de Lyon). Le trafic fluvial et fluviomaritime de 2022 s'est établi à un niveau inférieur à celui atteint en 2019 (- 13,2 %). Il en est de même pour le trafic conteneurs (- 24,1 %).

* en nb d'unités EVP

Sources : CCI de la Drôme, CCI Nord-Isère, CCI du Beaujolais, CNR Port Édouard-Herriot - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

► TRAFIC FLUVIAL ET FLUVIOMARITIME

Trafic total bassin Saône-Rhône (en millions de tonnes*km)

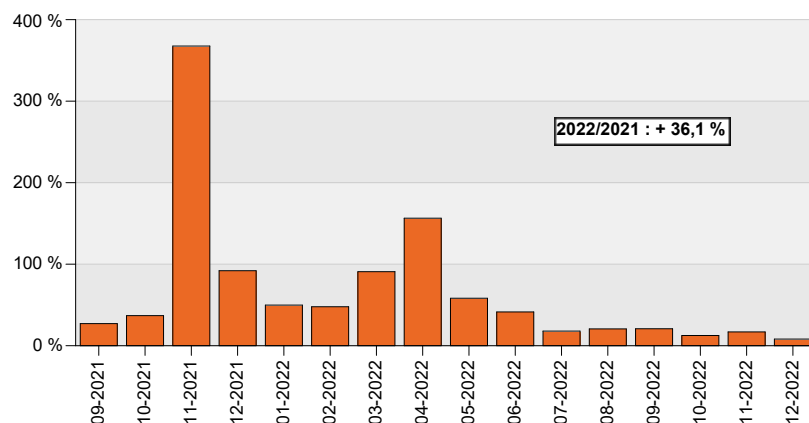


Source : VNF - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

► SNCF - TRAFIC TGV

Auvergne-Rhône-Alpes

Variation du nombre de voyageurs par rapport au même mois de l'année précédente (en %)

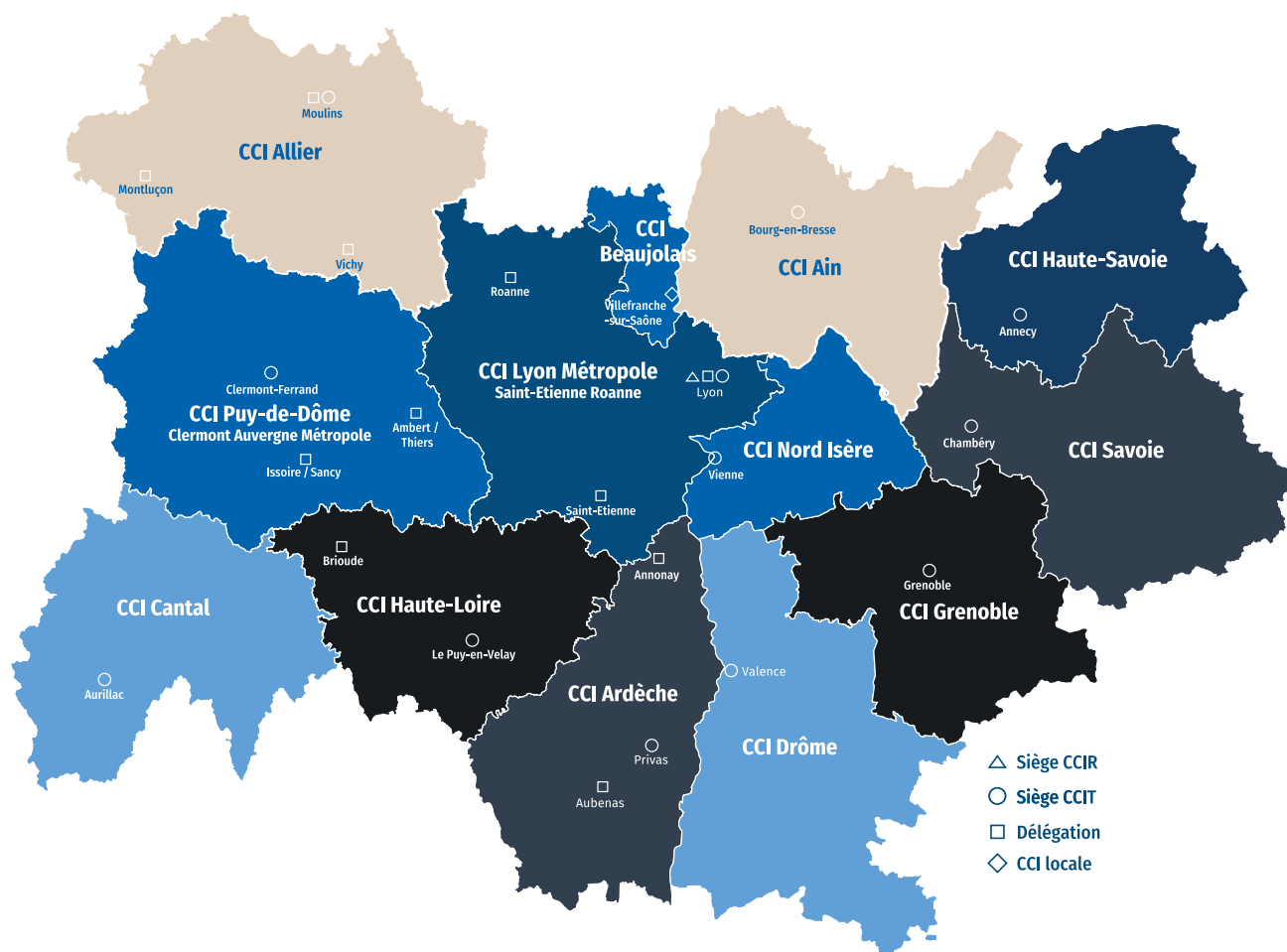


Source : SNCF - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

Le trafic total toujours en repli. Après un recul de 2,4 % l'année précédente, le trafic fluvial et fluviomaritime du bassin Saône-Rhône (exprimé en tonnes*km) s'est encore replié de 4,3 % en 2022. Le transport fluviomaritime a davantage reculé que le transport fluvial (respectivement -14,9 % et - 4,0 %). Seul le deuxième trimestre a affiché une progression du trafic. Sur l'ensemble de l'année, les sels, les minerais et déchets pour la métallurgie, les produits métallurgiques, les produits chimiques, les papiers et les produits agricoles se sont inscrits en recul, à la différence des combustibles minéraux, du bois, des denrées alimentaires et fourrages, en progression sensible.

Les loisirs tirent la reprise du trafic. En 2022, le nombre de voyageurs a été en hausse de 36,1 % par rapport à l'année 2021. L'année a été marquée par une reprise du trafic, notamment pour les loisirs, par rapport aux années précédentes où les déplacements avaient été extrêmement réduits en raison de la crise sanitaire. Le trafic est resté toutefois inférieur à son niveau de 2019 (- 3 %) en raison d'un début d'année encore fortement impacté par le covid et de la baisse des déplacements de la clientèle professionnelle à la fois liée aux nouvelles habitudes de travail à distance et aux restrictions budgétaires dans les entreprises.

Les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes, 1^{er} réseau public économique de proximité au service des entreprises et des territoires



**CCI DE RÉGION
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**
32, quai Perrache - CS 10015
69286 Lyon Cedex 02
T. 04 72 11 43 43
www.auvergne-rhone-alpes.cci.fr

CCI AIN
1, rue Joseph Bernier - CS 60048
01002 Bourg-en-Bresse Cedex
T. 04 74 32 13 00
www.ain.cci.fr

CCI ALLIER
17, cours Jean Jaurès
03000 Moulins
T. 04 70 35 40 00
www.allier.cci.fr

CCI ARDÈCHE
140, chemin de Saint-Clair
07000 Privas
T. 04 75 88 07 07
www.ardeche.cci.fr

CCI BEAUJOLAIS
23 Chem. du Martelet
69400 Limas
T. 04 74 62 73 00
www.beaujolais.cci.fr

CCI CANTAL
44, boulevard du Pont Rouge
15013 Aurillac Cedex
T. 04 71 45 40 40
www.cantal.cci.fr

CCI DRÔME
52-74, rue Barthélémy de Laffemas
BP 1023 - 26010 Valence Cedex
T. 04 75 75 70 00
www.drome.cci.fr

CCI GRENOBLE
1, place André Malraux - CS 90297
38016 Grenoble Cedex 1
T. 04 76 28 28 28
www.grenoble.cci.fr

CCI HAUTE-LOIRE
16, boulevard Président Bertrand
BP 30127
43004 Le Puy en Velay Cedex
T. 04 71 09 90 00
www.hauteloire.cci.fr

CCI HAUTE-SAVOIE
5, rue du 27^e BCA - CS 62072
74011 Annecy Cedex
T. 04 50 33 72 00
www.haute-savoie.cci.fr

**CCI LYON MÉTROPOLE
SAINT-ETIENNE ROANNE**
Place de la Bourse
69289 Lyon Cedex 02
T. 04 72 40 58 58
www.lyon-metropole.cci.fr

CCI NORD ISÈRE
2, place Saint-Pierre
CS 50209
38217 Vienne Cedex
T. 04 74 95 24 00
www.nord-isere.cci.fr

**CCI PUY-DE-DÔME
CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE**
148, boulevard Lavoisier
63037 Clermont-Ferrand Cedex 1
T. 04 73 43 43 43
www.puy-de-dome.cci.fr

CCI SAVOIE
5, rue Salteur
CS 22416
73024 Chambéry Cedex
T. 04 57 73 73 73
www.savoie.cci.fr